

RAPPORT D'ACTIVITÉ

20

23



SOMMAIRE

Édito	4
Interview	5
L'assemblée départementale	6
Les temps forts 2023	8
Les chiffres clés du département.....	10
Le Loir-et-Cher en action	12
LOIR-ET-CHER SOLIDAIRE	14
Santé - Prévention	16
Enfance - Famille.....	18
Insertion - Habitat	20
Autonomie	22
Développement social du territoire.....	24
Protection des Loir-et-Chériens.....	26
Nos ambitions	28
LOIR-ET-CHER DURABLE	30
Aménagement rural et environnement.....	32
Éducation - Jeunesse.....	34
Routes et mobilités	36
Patrimoine.....	38
Nos ambitions	40
LOIR-ET-CHER ATTRACTIF & INNOVANT	42
Culture, sports et vie associative.....	44
Lecture publique et archives départementales	46
Innovation publique : tourisme, numérique, innovation ..	48
Relations humaines	50
Performance de gestion	52
Nos ambitions	54
Communication.....	56
Ratios financiers.....	58
Les partenariats du conseil départemental	60

ÉDITO



CHERS COLLÈGUES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX, CHERS LOIR-ET-CHÉRIENS,

C'est avec plaisir que je vous présente ce rapport d'activité 2023 du conseil départemental.

Ce document essentiel offre une vue d'ensemble des nombreuses actions menées dans notre département au cours de l'année écoulée à travers notre projet "Loir-et-Cher en action". Il met en lumière notre engagement continu pour vous et pour le développement harmonieux de notre territoire.

Au fil des pages, vous découvrirez les résultats concrets de notre action dans des domaines aussi variés que les solidarités, l'éducation, les infrastructures routières, le tourisme, etc. Vous verrez également comment nous avons su maintenir une gestion rigoureuse du budget tout en investissant pour l'avenir de notre département.

En 2023, nous avons lancé des projets qui ont des impacts concrets sur notre territoire et dans votre quotidien. C'est le lancement du schéma des solidarités, qui vise à aider les personnes vulnérables en adaptant nos actions selon leurs besoins spécifiques et les particularités locales. Ce schéma envisage une nouvelle gouvernance des solidarités et un pilotage plus en phase avec les besoins réels. Je pense également à la mise en place du chèque sport-culture, une aide pour inciter nos jeunes à pratiquer une activité sportive ou artistique. C'est aussi, en 2023, notre engagement pour la solidarité territoriale, notamment par le renforcement du soutien au monde agricole, grâce à un plan d'action co-construit avec la chambre d'agriculture : l'Agenda 41 - Agri 2030.

Élus et agents du département peuvent être fiers du travail accompli. Ensemble, continuons à œuvrer pour un Loir-et-Cher attractif, durable, innovant et solidaire !

Philippe Guet

Président du conseil départemental de Loir-et-Cher

INTERVIEW



Philippe Blanchet, DGA L&C attractif, Patrick Feldner, DGA L&C durable, Véronique Thorrand, DGA L&C innovant, Cyrille Bonvillain, DGS et Stéphane Cadoret, DGA L&C solidaire.

INTERVIEW DE CYRILLE BONVILLAIN, DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES.

Quel regard portez-vous sur 2023 ?

L'année 2023 a été, pour les services départementaux, celle de la mise en œuvre du projet de mandat "Loir-et-Cher en action" défini par l'assemblée départementale. Structuré en quatre axes stratégiques pour un Loir & Cher plus attractif, innovant, durable et solidaire, le projet de mandat "Loir & Cher en action 2022-2028" fixe le cap de la politique du conseil départemental jusqu'en 2028. Il se décline en 30 actions représentant les priorités et les grands projets. En 2023, 16 d'entre elles ont été mises en œuvre et 14 sont encore en phase de conception. La poursuite du "41 en bonne santé", la mise en place du chèque sport-culture, le nouveau schéma départemental des enseignements et des pratiques artistiques ou encore l'expérimentation d'un cartable numérique pour les collégiens sont des exemples de réalisations dont les services départementaux peuvent être fiers.

Avec l'équipe de direction générale, je souhaite remercier l'engagement sans faille de l'ensemble des agents pour garantir l'efficacité de l'action départementale.

Quel objectif prioritaire donnez-vous aux services ?

Notre projet d'administration 2022-2028 est calé sur le "Loir-et-Cher en action". Son objectif fondamental ne change pas : nous innovons pour améliorer le service public rendu aux usagers ainsi que la qualité du cadre de travail des agents. La transformation de notre organisation doit se poursuivre pour s'adapter à nos publics, particulièrement dans la démarche engagée avec le schéma départemental des solidarités.

En termes de projets, quelle est la feuille de route ?

Pour 2024, l'innovation restera au cœur de notre action. Innovation dans nos pratiques, avec la volonté "d'aller vers" grâce à la mise en place progressive d'une nouvelle territorialisation de l'action sociale à travers 12 Maisons départementales des solidarités (MDS) pour rapprocher nos services des habitants. Ce sera le verdissage de la flotte de véhicules, mais aussi le déploiement de l'information continue donnée à l'utilisateur, expérimentée sur le chantier du pont Charles-de-Gaulle pour les événements climatiques. Ce sera la poursuite de nos investissements, notamment la construction du collège du futur de Neung-sur-Beuvron ou l'ouverture de l'important projet de cité du numérique.

L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE



PHILIPPE GOUET



MONIQUE GIBOTTEAU



BERNARD PILLEFER



FLORENCE DOUCET



PHILIPPE MERCIER



CLAIRE FOUCHER-MAUPETIT



BENJAMIN VÉTELÉ



HANAN EL ADRAOUI



YVES LEQUIR



CATHERINE LHÉRITIER



JULIEN LESEIGNOUX



GENEVIÈVE REPINÇAY



JACQUES PAOLETTI



ÉLODIE PÉAN



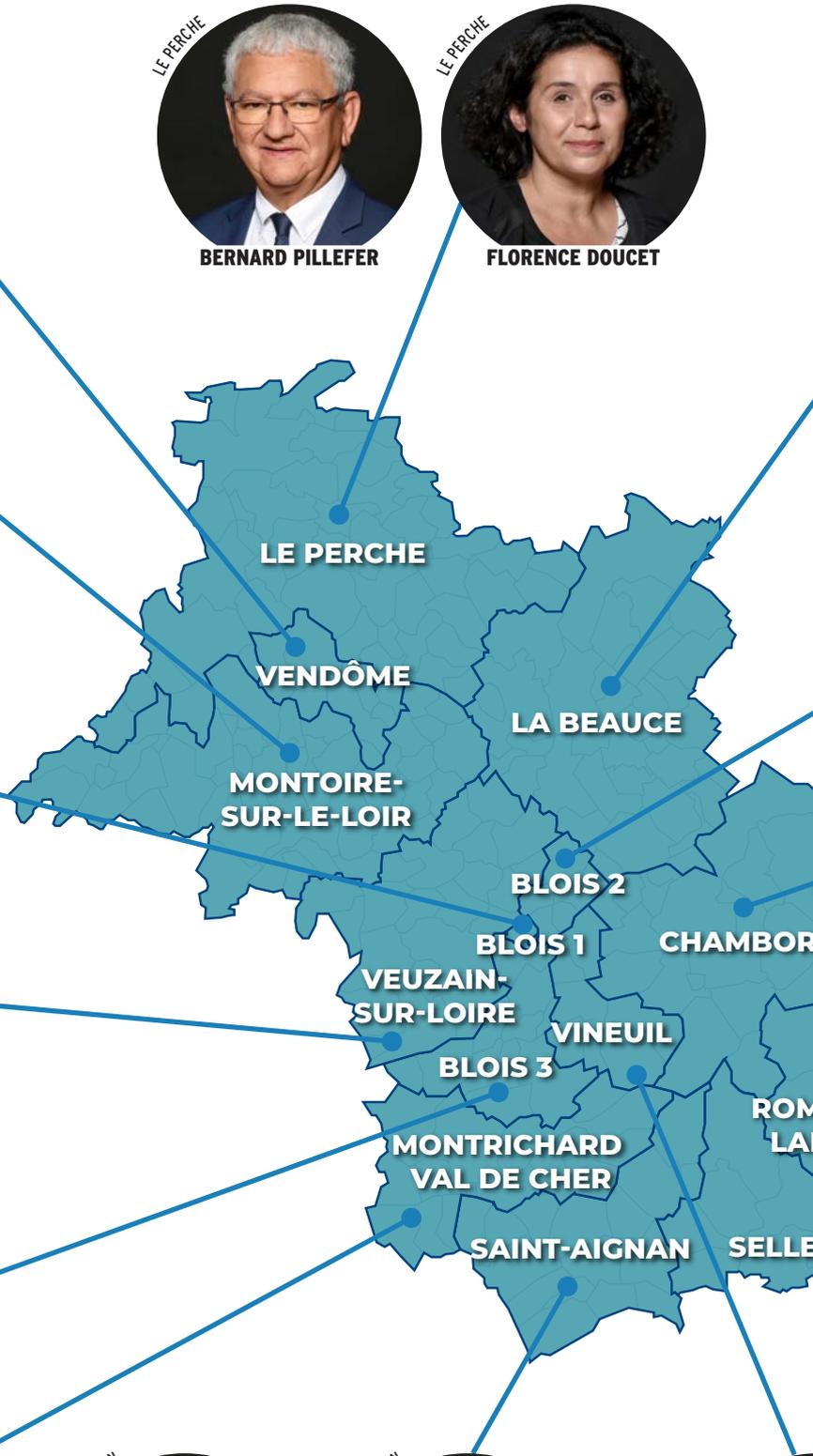
PHILIPPE SARTORI

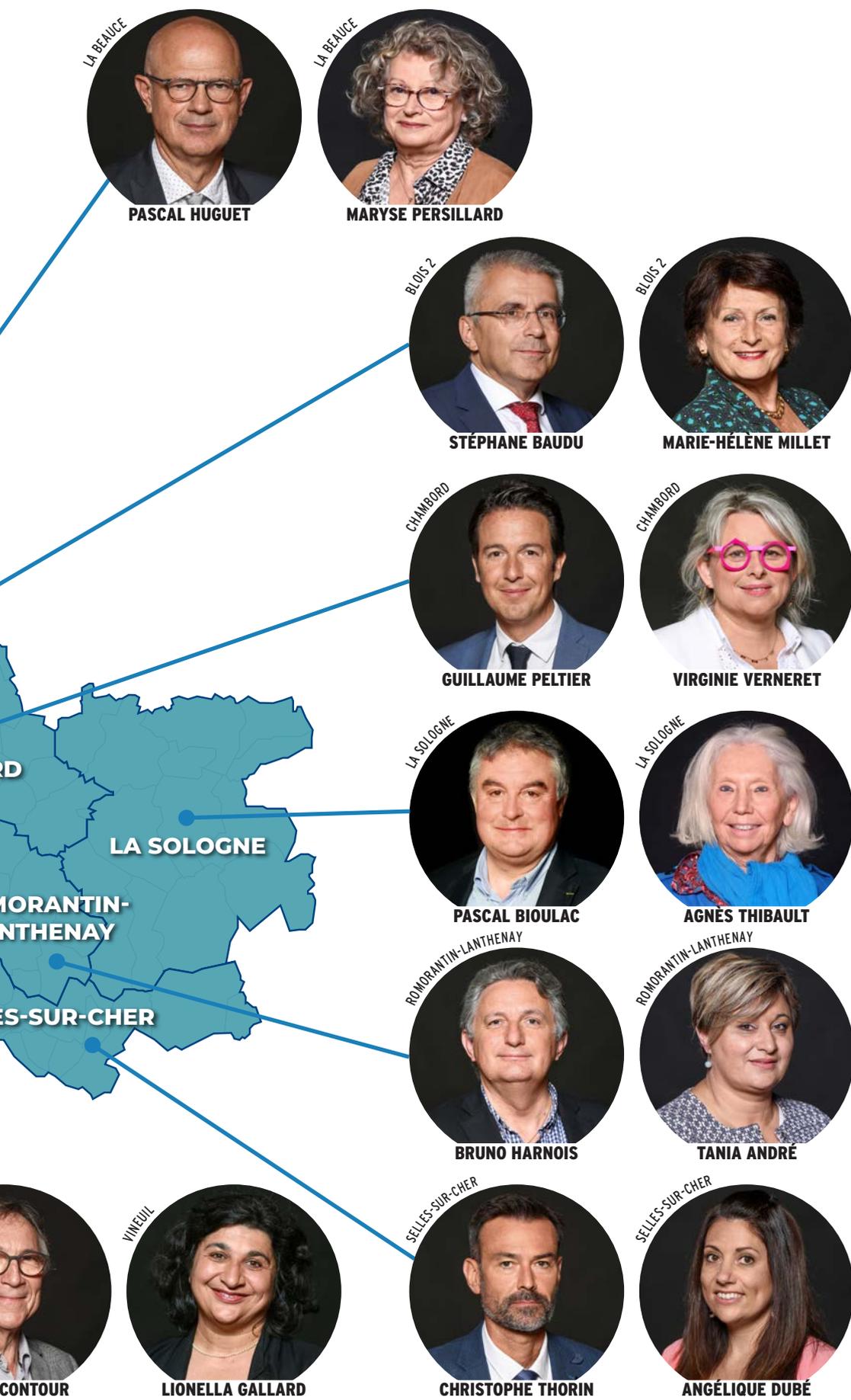


MARIE-PIERRE BEAU



MICHEL





PHILIPPE GOUET

Président du conseil départemental

Les vice-présidences départementales

CATHERINE LHÉRITIER

1^{re} vice-présidente chargée du personnel, de la modernisation de l'administration, de l'attractivité du territoire, du tourisme et de l'aérodrome Blois-Le Breuil

PHILIPPE SARTORI

2^e vice-président chargé de la sécurité, de la protection de la population et du service départemental d'incendie et de secours

MONIQUE GIBOTTEAU

3^e vice-présidente chargée de la solidarité, de l'autonomie, du handicap et des aides à domicile

TANIA ANDRÉ

4^e vice-présidente chargée de la vie associative, de la culture et des sports

PASCAL HUGUET

5^e vice-président chargé de l'agriculture, de l'environnement, de la biodiversité, des espaces naturels sensibles, des associations environnementales, de la chasse et de la pêche

FLORENCE DOUCET

6^e vice-présidente chargée de la solidarité liée à l'action sociale, à la famille et à la protection de l'enfance

PHILIPPE MERCIER

7^e vice-président chargé de la ruralité et de l'équilibre des territoires

CLAIRE FOUCHER-MAUPETIT

8^e vice-présidente chargée de l'éducation, de l'enseignement supérieur, des collèges et des bâtiments

PASCAL BIOULAC

9^e vice-président chargé des routes, des mobilités et de l'innovation énergétique et environnementale

LES TEMPS FORTS 2023

JANVIER CLAP 41



Première édition de Clap 41, des projections gratuites dans les communes rurales.

FÉVRIER SALON DE L'AGRICULTURE Paris



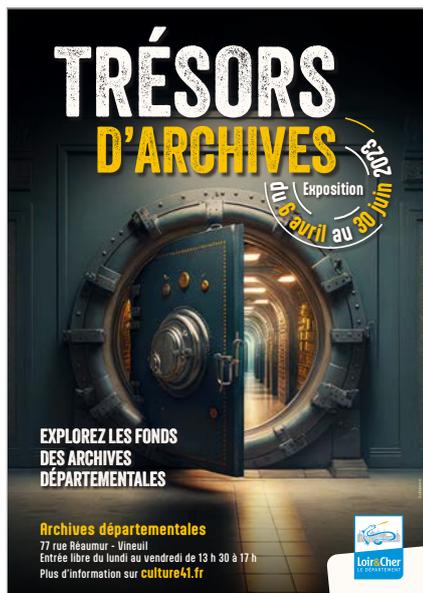
Paris, le 27 février, de nombreuses personnalités étaient présentes au SIA.

MARS SCHEMA DES SOLIDARITÉS



Lancement du Schéma des solidarités, au cinéma Les Lobis, à Blois.

AVRIL ARCHIVES DÉPARTEMENTALES Vineuil



Plus de 70 objets et "trésors" montrent toute la diversité et la richesse des archives.

MAI MOIS DE LA BIODIVERSITÉ



Un mois pour découvrir les richesses de la faune et de la flore du département.

JUIN 10 ANS MAISON BLEUE Blois



Logement témoin pour le maintien à domicile, la Maison bleue a fêté ses dix ans.

JUILLET
LES ESTIVALES



15 spectacles gratuits pour faire vivre la culture partout sur le territoire.

AOÛT
CHÈQUE SPORT-CULTURE



Une aide de 41 € pour la rentrée sportive et artistique des jeunes Loir-et-Chériens.

SEPTEMBRE
CARTABLE NUMÉRIQUE



Une solution en test dans plusieurs collèges pour alléger le cartable des élèves.

OCTOBRE
UNE JOURNÉE AUX CHÂTEAUX
Fougères-sur-Bièvre -
Châteaudun - Amboise



7^e édition de l'opération "Une journée aux châteaux" pour les Loir-et-Chériens.

NOVEMBRE
LE TERRIBLE
Vendôme



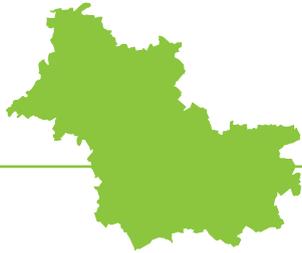
5^e anniversaire du parrainage du SNLE Le Terrible à Vendôme et lancement de la PMM.

DÉCEMBRE
AGENDA41-AGRI2030



Le département et la chambre d'agriculture s'engagent pour un développement durable du territoire.

LES CHIFFRES CLÉS DU DÉPARTEMENT



TERRITOIRE

6 343 km² de superficie

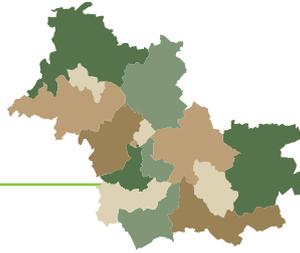
386 184 ha

de forêt en Sologne, 2^e massif forestier français, dont 60 % en Loir-et-Cher

3 424 km

de routes départementales

Le Val de Loire inscrit au patrimoine mondial de l'**UNESCO**



ORGANISATION ADMINISTRATIVE

15 cantons

267 communes
(dont 9 communes nouvelles)

10 communautés de communes

2 communautés d'agglomération

4 pays



ÉDUCATION

27 collèges publics et 10 collèges privés

15 871 collégiens (13 282 collégiens scolarisés dans le public et 2 589 dans le privé)

3 931 étudiants dans l'enseignement supérieur

2 734 apprentis

1,3 M de repas servis par an dans les collèges publics

4 000 ordinateurs de type PC, 4 550 tablettes et 660 tableaux, écrans numériques, disques durs vidéoprojecteurs et 1 serveur par collège dans les collèges publics



POPULATION

328 504 habitants (INSEE 2023)

51,8 habitants au km²
(106,5 hab/km² au niveau national)

22,4 % de la population a moins de 20 ans

12,3 % de la population a 75 ans et plus



ÉCONOMIE

30 800 entreprises

Agriculture : **4,3 %**

Industrie : **17,3 %**
(agroalimentaire, métallurgie, automobile, plasturgie, nucléaire, électronique et électricité)

Tertiaire : **78,4 %**
(construction : 7,4 % ; commerce, transports, services divers : 40,1 % ; administration publique, enseignement, santé, action sociale : 30,9 %)

24^e département en termes d'emplois industriels



TOURISME

6,3 M d'entrées dans les principaux sites de visite et manifestations (+5% en 1 an)

3^e activité du Loir-et-Cher avec **4 300** emplois salariés

3,2 M de nuitées



VIE ASSOCIATIVE

7 000 associations

Près de **70 000** bénévoles

9 associations nouvelles
créées par an pour
10 000 habitants dans
le département



AGRICULTURE

284 437 ha
de surfaces agricoles utiles, soit
46 % du territoire de Loir-et-Cher

2 800 exploitations agricoles
5 434 chefs d'exploitation,
co-exploitants et associés actifs

8 AOP viticoles : coteaux du
vendômois, touraine mesland,
chevreny, cour-chevreny,
touraine, touraine oisly, touraine
chenonceaux, valençay

1 AOP caprine (Selles-sur-Cher)



SANTÉ

755 médecins libéraux,
hospitaliers et salariés

53,6 : âge moyen des médecins
(50,1 ans en moyenne nationale,
52,2 en moyenne régionale)

Plus de **60 %**
des médecins ont plus de 50 ans
et 43,7 % ont plus de 60 ans

114,2 médecins généralistes
pour 100 000 habitants (114,9
pour la région Centre-Val de Loire
et 146,6 en moyenne nationale).

23 maisons de santé
pluridisciplinaires



ENVIRONNEMENT

28 Espaces naturels sensibles (ENS)

13 sites Natura 2000

2 réserves naturelles : Réserve
naturelle nationale des vallées
de la Grand Pierre et de Vitain
et Réserve naturelle régionale
géologique de Pontlevoy

10 417 espèces, dont 3 929
sur les ENS



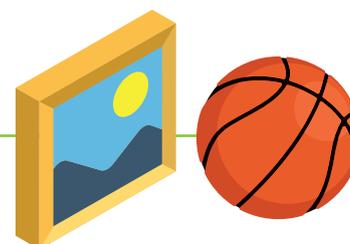
EMPLOI / INSERTION

143 895 actifs de 15 ans
ou plus

123 729 emplois

7 677 bénéficiaires du
revenu de solidarité active (RSA)

6,2 % : taux de chômage
au 4^e trimestre 2023, plus faible
taux de la région Centre-
Val de Loire (7 %)



CULTURE / SPORT

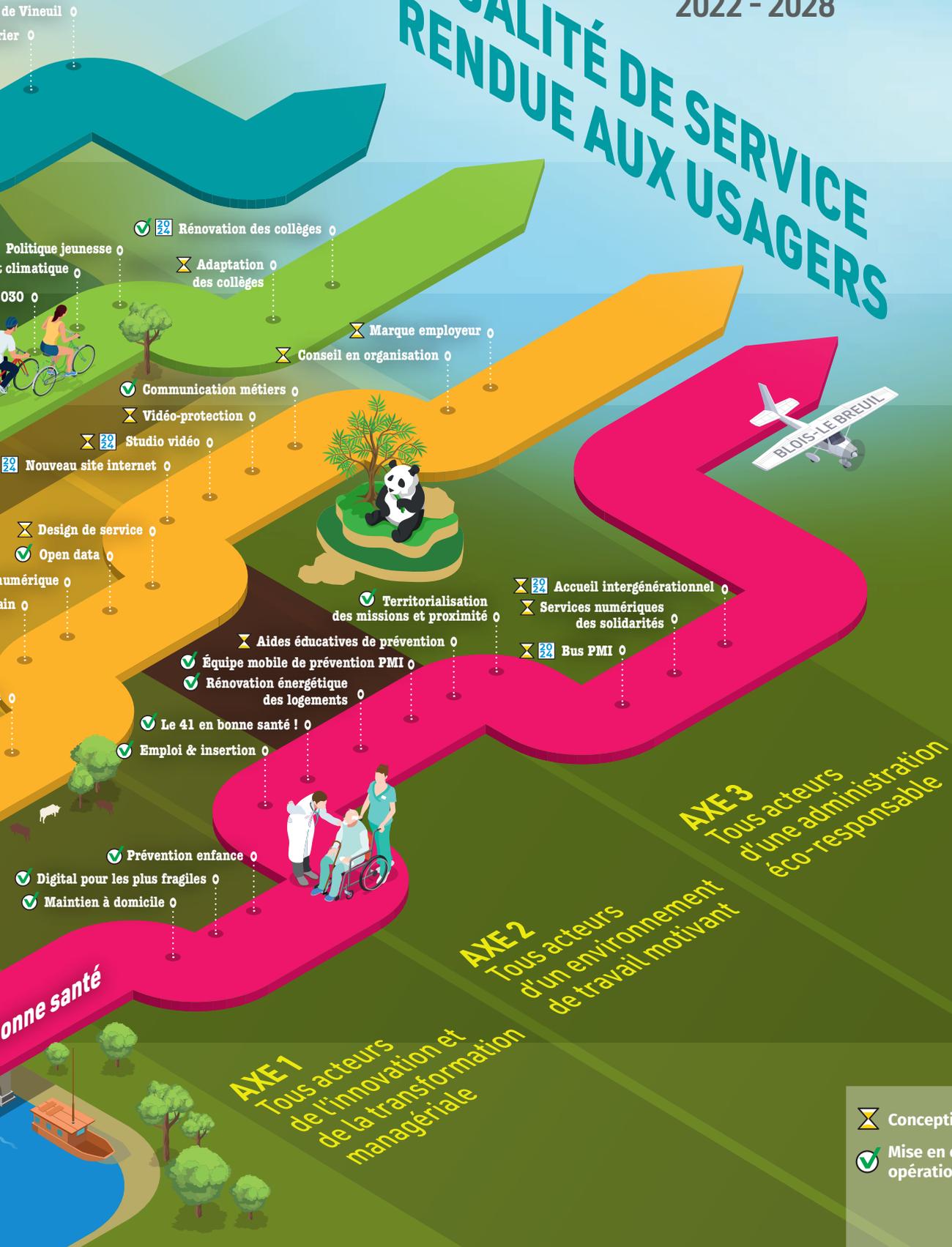
850 clubs sportifs

70 000 licenciés tous
clubs confondus en Loir-et-Cher

39 écoles de musique
associatives et territoriales

1 341 associations culturelles,
artistiques et patrimoniales

QUALITÉ DE SERVICE RENDUE AUX USAGERS



⌚ Conception
 ✓ Mise en œuvre opérationnelle

LOIR-ET-CHER SOLIDAIRE



Bilan en école maternelle.

POUR UN TERRITOIRE SOLIDAIRE, ACTIF ET EN BONNE SANTÉ

Chef de file de l'action sociale, le département accompagne les Loir-et-Chériens tout au long de leur vie, plus particulièrement les personnes fragilisées par l'âge, le handicap, les difficultés familiales ou économiques.

À chaque étape de vie, le département est présent :

- **Enfance-famille** : prévenir dès les premiers pas, soutenir les parents, protéger les enfants.
- **Autonomie** : préserver l'autonomie, maintenir à domicile, garantir un hébergement adapté.
- **Insertion-emploi** : favoriser le retour à l'emploi, garantir l'insertion sociale de chacun.
- **Habitat-logement** : garantir la qualité de l'habitat, soutenir la transition écologique du logement, faciliter l'accès au logement des plus modestes.
- **Santé** : soutenir l'accès à la santé pour tous et partout.
- **Développement social territorial et inclusion numérique** : déployer des réponses et accompagnements innovants adaptés aux besoins, soutenir l'accès de tous et partout aux services numériques.

ZOOM

CERTIFICATION DE LA MAISON DÉPARTEMENTALE DE L'AUTONOMIE (MDA)

Dans le cadre de sa politique d'innovation et de modernisation, la MDA a engagé une démarche de certification ISO 9001 "du parcours de la demande de l'utilisateur" à travers une phase d'acculturation à l'approche processus, de groupes de travail, des revues de procédure et d'un travail sur l'analyse des risques. La certification remise par l'AFNOR fin juillet 2023 garantit la qualité du service aux usagers.

CE QU'IL FAUT RETENIR



Préserver l'autonomie

Développer l'habitat inclusif, soutenir l'adaptation de l'offre à domicile et d'hébergement, 10 ans de la Maison Bleue.



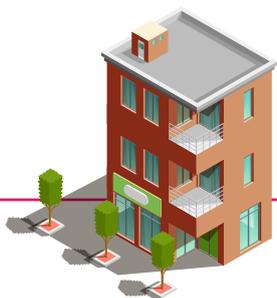
Diagnostic des solidarités humaines et territoriales

Diagnostic des vulnérabilités du territoire, bilan des schémas sectoriels, travaux avec les partenaires, démarche de participation citoyenne.



Soutenir les acteurs du domicile

Plateforme d'appui aux aidants, aides de la conférence des financeurs pour les acteurs de la prévention de la perte d'autonomie, préfiguration du SPDA (service public départemental de l'autonomie) avec la CNSA (caisse nationale de solidarité pour l'autonomie).



Favoriser l'insertion par l'accès et le maintien dans le logement

Aides à la rénovation énergétique des logements des plus modestes, accompagnement social lié au logement.



Plan Santé 41

12 bourses et 22 indemnités de stage pour des étudiants en santé, 22 professionnels accompagnés, mise en place du fonds santé.



Lutter contre la pauvreté

Accélération de la prise en charge des allocataires du RSA, préfiguration du Pacte local des solidarités.



Accompagner au plus près

Conseillers numériques, conseillers en insertion professionnelle, conseillers en orientation RSA, conseillers autonomie.



Renforcer l'action sociale sur les territoires

Création de 12 maisons départementales des solidarités.



Favoriser le retour au travail

Préfiguration de la mise en œuvre de la loi Plein emploi, plateforme de soutien aux recruteurs, clauses sociales d'insertion, Job41.

SANTÉ PRÉVENTION

// GARANTIR À CHAQUE LOIR-ET-CHÉRIEN UNE OFFRE DE SANTÉ DE QUALITÉ ET DE PROXIMITÉ

Le département a fait de l'accès à la santé une priorité de son plan d'action dans cette nouvelle mandature et se mobilise afin de lutter contre la désertification médicale qui touche particulièrement les zones rurales. Le département s'engage dans un plan santé qui répond pleinement à sa mission première : la solidarité avec les personnes et les territoires. Ce plan formalise l'engagement départemental de garantir à chaque Loir-et-Chérien une offre de santé de qualité et de proximité, en faisant de l'accès aux soins un droit fondamental.

Bruno Harnois, conseiller départemental



Bruno Harnois

Le **41** en **BONNE SANTÉ**

PRINCIPALES ACTIONS EN 2023

Plan "Le 41 en bonne santé"

Le conseil départemental poursuit son engagement dans la lutte contre la désertification médicale et l'amélioration de l'accès aux soins pour les Loir-et-Chériens. Le plan "Le 41 en bonne santé" a été voté pour la période 2022-2028. Il était doté en 2023 d'un budget de 3 400 000 €.

Expérimentation de la téléconsultation assistée :

Le département accompagne une expérimentation de deux unités mobiles de téléconsultation. Depuis octobre, le premier véhicule est en service dans le sud du département. Une infirmière se rend chez les patients afin de réaliser des téléconsultations à l'aide de dispositifs connectés. Un médecin reçoit en direct les résultats des examens et guide l'infirmière. Ce service est étendu au nord du département en 2024.

Bourse départementale

12 étudiants en santé se sont engagés à venir exercer en Loir-et-Cher à l'issue de l'obtention de leur diplôme en 2023. En contrepartie, le département leur verse une bourse d'études d'un montant de 500 € par mois pendant leurs deux dernières années de formation.

Soutien à l'investissement

Le département demeure le principal soutien à l'investissement vers les structures de santé, vecteur de l'amélioration des conditions de travail et de l'attractivité des territoires pour l'accueil de nouveaux professionnels. Les communes de Vineuil, Selles-sur-Cher, Azé et Les Montils ont bénéficié d'un financement à hauteur de 400 000 € pour leurs projets de pôle de santé ou de maison de santé pluridisciplinaire.



Unité mobile de téléconsultation assistée



1

directeur de mission, appuyé par le pôle ressources et coordination de la DGA Loir-et-Cher solidaire



2,4 M€

Budget total (fonctionnement et investissement), en incluant le CLAT et la PMI



27

allocations départementales de stage octroyées



22

aides à l'installation



4

projets de maisons de santé accompagnés



12

bourses d'études signées

Aide à la primo-installation des professionnels de santé

22 professionnels de santé ont bénéficié d'une subvention dans le cadre de leur installation en Loir-et-Cher pour un montant total de 159 802 €.

Accompagnement de stage pour les futurs professionnels de santé

27 étudiants en santé, internes en médecine générale ou étudiants paramédicaux ont bénéficié d'une allocation départementale de stage. Ce dispositif encourage les étudiants paramédicaux et médicaux à venir réaliser un stage dans le département. Un stage éloigné de son lieu de formation ne doit pas être une charge financière. Cette aide vient prendre en charge les frais de déplacement ou de logement induits par la réalisation du stage.

Un nouveau dispositif d'accompagnement : le fonds santé

Piloté par Initiative Loir-et-Cher, le fonds santé a pour mission d'accompagner les professionnels de santé dans leur projet de création ou de développement d'activités. Les chargés de mission accompagnent les professionnels de santé sur le volet entrepreneurial. Dans le cadre de cet accompagnement, un prêt à taux zéro peut également être attribué.

Formation de maîtres de stage

Afin de continuer à accueillir des internes en médecine générale, le département a financé la formation de 10 médecins généralistes du département afin qu'ils deviennent maîtres de stage des universités et qu'ils soient autorisés à accueillir des internes dans leur cabinet.



Mathilde M., médecin généraliste

ENFANCE - FAMILLE

DES PROJETS DE QUALITÉ DANS UNE ANNÉE MARQUÉE PAR L'INTENSITÉ DE L'ACTIVITÉ

L'année 2023 marque la direction enfance-famille par l'intensité de l'activité tant au niveau de la protection de l'enfance qu'au niveau santé publique avec une mobilisation toujours plus soutenue des professionnels des services de protection maternelle et infantile (PMI). Malgré un contexte particulièrement complexe, se caractérisant par une saturation des dispositifs d'accueil des enfants confiés à l'aide sociale à l'enfance, une hausse des informations préoccupantes concernant les publics mineurs comme majeurs, un renforcement des contrôles sur l'ensemble des champs d'intervention de la direction, il faut souligner les avancées et aboutissements de projets qualitatifs mettant en exergue la capacité des professionnels à innover avec un seul objectif : l'amélioration continue de notre action.

Florence Doucet, vice-présidente du conseil départemental et Marie-Pierre Beau, conseillère départementale déléguée



Florence Doucet



Marie-Pierre Beau



Club de la parole, octobre 2023.

PRINCIPALES ACTIONS EN 2023

Qualité de vie de l'enfant : la parole aux enfants confiés

En 2023, le conseil de vie sociale - Club de la parole a lancé sa deuxième saison, avec des jeunes toujours aussi motivés et pertinents dans l'analyse des pistes d'amélioration des politiques publiques qui leurs sont dédiées. Si d'autres départements de France ont pu mettre en œuvre des conseils de vie sociale, le format du département de Loir-et-Cher a retenu l'attention au niveau national. La collectivité a ainsi obtenu deux prix récompensant la qualité de la démarche (Prix GMF, Prix la Gazette).

Suivi et contrôle des crèches

Le Loir-et-Cher compte 64 crèches pour 1338 places d'accueil, dont 37 privées et 27 publiques. En 2023, le service de PMI a effectué 36 visites concernant 32 structures (dont 4 visites de conformité avant ouverture, 1 visite de contrôle inopiné et 1 visite d'inspection-contrôle). 50 % des établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) ont donc été visités en 2023 (40 % en 2022). Le département de Loir-et-Cher se démarque par sa mobilisation historique dans le maintien du contrôle des EAJE. Dès 2023, le département a initié des contrôles tripartites, en plus de son activité propre, en lien avec la préfecture et la CAF.



L'équipe de la CRIP.



307

agents équivalent temps plein



55 M€

Budget enfance-famille



82

tiers dignes de confiance
et tiers bénévoles suivis



116

mères isolées prises en charge



428

enfants accueillis chez
222 assistants familiaux



205

jeunes majeurs suivis

Agréments des assistants maternels

Le service de PMI est chargé des agréments des assistants maternels. Le Loir-et-Cher compte 1 550 assistants maternels agréés en activité pour une capacité d'accueil totale de 5 746 places. 50 % d'entre eux ont été rencontrés en 2023, dans le cadre du suivi de leur agrément.

CRIP majeur mineur de Loir-et-Cher

La cellule de recueil des informations préoccupantes (CRIP) de Loir-et-Cher est connue et reconnue tant au niveau local qu'au niveau national de par l'excellence de ses pratiques (participation de la CRIP 41 aux travaux de la haute autorité de santé sur le référentiel national d'évaluation des situations de danger). La CRIP 41 est la seule mixte de France (majeur et mineur). L'année 2023 a été marquée par la forte mobilisation de l'équipe dans la structuration du premier protocole dédié à la gestion des informations préoccupantes concernant des majeurs. Ce protocole réunit un ensemble d'acteurs en capacité de proposer des innovations dans le seul but d'assurer la qualité de traitement des informations et la réactivité des réponses.

Équipe mobile de prévention PMI

La mise en place de ce dispositif innovant du conseil départemental s'est faite en 2022 à titre expérimental. Composée de deux professionnels (une éducatrice spécialisée et une puéricultrice), l'équipe a fait l'objet d'une pérennisation actée à l'été 2023 au regard d'un bilan positif.

CLAT : un outil de santé publique de premier ordre

Le département de Loir-et-Cher porte le centre de lutte antituberculeuse. Le CLAT du territoire représente un levier de santé publique majeur notamment pour les publics fragilisés via sa capacité de diagnostic notamment au niveau respiratoire (en 2023, 1 253 radiographies pulmonaires, 48 vaccinations BCG). Il faut souligner le développement de l'activité tabacologie du CLAT dans la transversalité avec les services de la direction enfance-famille.

Projets innovants lancés en 2023

Les tensions constantes sur le champ de la protection de l'enfance ont amené les professionnels à repenser l'offre de prise en charge. En 2023, 2 projets essentiels pour l'avenir ont été lancés :

- le projet de village d'enfants bébés-fratries qui permettra de doter le département d'une structure répondant aux orientations de la loi Taquet (72 places réparties sur deux sites),
- le projet d'aide éducative de prévention qui permettra de renforcer l'offre d'accompagnement à la parentalité.

INSERTION - HABITAT

UN CHANGEMENT DE CAP POUR FACILITER LE RETOUR À L'EMPLOI

Face aux tensions de recrutement sur divers secteurs d'activité et à la baisse du taux de chômage, le département a opéré un changement de cap en matière d'insertion. L'accompagnement du bénéficiaire dès le début de son parcours a été réorganisé, des dispositifs favorisant le retour vers l'emploi ont été mis en place et le département a candidaté pour expérimenter l'accompagnement rénové des allocataires du RSA. Ce volontarisme s'engage également en matière d'habitat pour contribuer à l'aménagement du territoire avec la création d'une aide à la rénovation énergétique et la mise en place de travaux pour définir une stratégie et déterminer ses orientations politiques.

Florence Doucet, vice-présidente du conseil départemental



Florence Doucet



Rénovation énergétique



Yaka-Blos, entreprise à but d'emploi

PRINCIPALES ACTIONS EN 2023

Le département, nouvel acteur majeur du retour à l'emploi

Le département se positionne comme un acteur majeur du retour à l'emploi. Les allocataires du RSA (ARSA) signent désormais beaucoup plus tôt leur premier contrat d'engagements réciproques (CER), ce qui leur permet d'être rapidement accompagnés par un référent insertion et de participer à un temps d'information collective. Pour cela, 4 postes supplémentaires de conseiller en orientation ont été créés et 12 conseillers en insertion professionnelle recrutés.

Stratégie habitat

Depuis septembre 2023, le service prospective habitat a pour missions de piloter le plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées et le schéma des gens du voyage. Il propose ainsi à la collectivité une stratégie départementale de l'habitat pour répondre aux besoins des habitants, dans une démarche de développement durable et d'aménagement équilibré du territoire.

Le département accompagne les employeurs

Le département a fait le choix d'accompagner les employeurs pour recruter. Depuis septembre 2023, le service prospective emploi a intégré la plateforme des recruteurs qui a en charge la prospection et la promotion des employeurs ainsi que la mise en place des relations candidats/recruteurs. En quatre mois, elle a participé à 33 événements (forums, portes-ouvertes, immersion...). À titre d'exemple, une "porte ouverte" a été initiée à l'Ehpad de Droué sur "les métiers du grand âge" avec invitation d'ARSA.

L'insertion par l'activité économique (IAE)

Le Loir-et-Cher dispose d'une offre diversifiée de structures de l'IAE. En 2023, les 18 structures financées par le département ont accueilli et accompagné 428 bénéficiaires du RSA qui ont généré 209 033 heures d'insertion, soit 120,64 ETP (équivalent temps plein).



51

agents



54,8 M€

Budget insertion-emploi-habitat
(hors FSL)



1,3 M€

Budget Fonds solidarité logement
(FSL)



2 188

dossiers aidés financièrement



94

partenaires



164

logements adaptés (propriétaires
occupants et parc privé)

Les clauses sociales d'insertion

Depuis le 1^{er} janvier 2023, le département renforce son engagement en faveur du retour à l'emploi des publics en insertion en encourageant l'intégration de clauses sociales dans les appels d'offres. Sur l'année, 65 opérations ont été comptabilisées concernant 28 acheteurs et mobilisant 224 participants. 259 contrats ont été signés et 50 974 heures d'insertion ont été réalisées.

L'accompagnement social lié au logement

Afin de poursuivre son action de prévention, le fonds de solidarité pour le logement (FSL) a lancé un marché public pour l'accompagnement social lié au logement, marché financé par le fonds social européen (accompagnement spécifique des publics connaissant des problématiques de logement). Une action d'évaluation par la constitution d'une cohorte a été instaurée afin d'évaluer l'effet de ce type d'accompagnement.

Adaptation des logements pour personnes âgées et/ou en situation de handicap

Afin de permettre aux propriétaires occupants ou locataires du parc privé un maintien à domicile sécurisé et favorisant leur autonomie, le département a soutenu, en 2023, 164 projets d'adaptation de logements. La charte départementale pour la promotion d'un habitat adapté a évolué afin de soutenir des projets privés, promouvoir les clauses d'insertion dans les chantiers et cibler les garanties d'emprunts accordées.

Les aides en faveur du retour à l'emploi

Pour favoriser le retour à l'emploi, les allocataires RSA peuvent bénéficier d'aides spécifiques dans certaines conditions : le recours au cumul entre salaire et RSA, notamment pour les métiers en tension, la bourse reprise emploi formation (BREF), la bourse reprise emploi saisonnier (BRES). En 2023, dans le cadre de ces aides, près de 500 demandes ont été traitées.

Travaux de rénovation énergétique

Depuis octobre 2023, dans le cadre du projet de mandature, une aide à la rénovation énergétique est mise en place pour soutenir les propriétaires occupants les plus modestes dans le financement de leurs travaux. L'objectif premier est de lutter contre les passoires thermiques et contribuer ainsi au développement durable. 13 accords de principe ont été donnés pour un montant de travaux de 65 885 €.

Parcours RSA / évaluations et orientations

Pour une prise en charge plus rapide des allocataires du RSA, les chargés d'orientation RSA réalisent le premier contrat d'engagement réciproque (CER) lors de l'évaluation pour une reprise d'activité à court terme. Les espaces RSA prennent en compte la réflexion menée sur la territorialisation fin 2023 et favorisent le "aller vers" en intégrant davantage les partenaires dans les informations collectives. 88 % des allocataires sont orientés dans les deux mois et le taux de contractualisations est en progression.

AUTONOMIE

INNOVER ET STRUCTURER LA POLITIQUE AUTONOMIE AU QUOTIDIEN

Créée en 2023, la maison départementale de l'autonomie (MDA) est la première de France certifiée dans le cadre de sa démarche qualité. La remise officielle de la certification a eu lieu le 13 octobre. La caisse nationale de solidarité pour l'autonomie a choisi le département de Loir-et-Cher à deux reprises, tout d'abord pour réaliser une immersion d'une journée, puis pour échanger avec les autres départements de la région Centre-Val de Loire et l'agence régionale de santé autour des actions et des enjeux de la politique autonomie. 2023 a été une année riche de construction et de coopération pour mettre en œuvre les actions du schéma départemental de l'autonomie.

Monique Gibotteau, vice-présidente du conseil départemental.



Monique Gibotteau



La Maison bleue 41.



Certification ISO 9001, le 13 octobre 2023.



Murielle, accueillante familiale à Mer.

PRINCIPALES ACTIONS EN 2023

La démarche qualité : certification obtenue en 2023

Suite à la visite d'audit de l'AFNOR en juin 2023, la maison départementale de l'autonomie a obtenu la certification ISO 9001, norme internationale définissant les exigences pour la mise en place d'un système de management de la qualité. Ayant pour intitulé « le traitement de la demande des primo-demandeurs », la démarche est le fruit d'un travail de coopération inter-directions de la collectivité.

La Maison bleue 41 : une maison témoin pour adapter son domicile

En mars, la Maison bleue hors les murs a été récompensée dans la catégorie E-Santé du Forum des interconnectés. La Maison bleue a fêté ses 10 ans en juin avec l'inauguration d'une chambre pour enfant en situation de handicap. Un nouveau projet a été lancé avec la technicothèque visant à faciliter l'accès aux équipements et aux aides techniques individuelles pour les enfants en situation de handicap.

La préfiguration du service public départemental de l'autonomie

Le département a répondu, avec un engagement de neuf partenaires, à un appel à manifestation d'intérêt de la caisse nationale de solidarité pour l'autonomie visant à préfigurer le futur service public départemental de l'autonomie. Son objectif est de faciliter le parcours des personnes âgées et en situation de handicap. Fin décembre, 18 départements ont été retenus pour mener des travaux en 2024.

La conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie

La conférence des financeurs coordonne les actions de prévention collective de la perte d'autonomie des personnes âgées de plus de 60 ans autour de la nutrition, la mémoire, le bien-être, l'activité physique adaptée et l'isolement social. Elle a financé 107 actions pour 791 583 €, dont 46 actions à domicile et 61 en établissement.



116
agents



109,2 M€
Budget autonomie



5 757
accueils physiques



8 001

personnes âgées bénéficiaires de l'allocation personnalisée à l'autonomie (APA) à domicile et en établissement



2 269

personnes bénéficiaires de la prestation de compensation du handicap (PCH) à domicile et en établissement

L'accueil des usagers : Vivre autonome 41

Porte d'entrée pour répondre aux interrogations et faciliter les démarches liées à la perte d'autonomie, à l'âge ou à un handicap, avec un accueil physique, téléphonique et numérique, Vivre autonome a accueilli 5 757 usagers et réceptionné 13 813 dossiers. 861 permanences et 765 visites à domicile sur le territoire ont été assurées par une équipe de six conseillères autonomie.

Les personnes en situation de handicap

Le département prend et notifie des décisions concernant les enfants et les adultes en situation de handicap après une analyse des besoins en équipe pluridisciplinaire.

- Enfants : 6 688 décisions prises avec un délai moyen de traitement des dossiers de 4,67 mois.
- Adultes : 20 197 décisions prises avec un délai moyen de traitement des dossiers de 4,99 mois.

L'habitat intermédiaire

Des logements entre le domicile et l'institution sont développés dans le département :

- 11 projets d'habitat inclusif pour 53 personnes âgées et 49 personnes en situation de handicap, soit 473 000 € dans le cadre du projet de vie sociale et partagée.
- 12 résidences autonomie (421 logements) menant des actions de prévention, financées à hauteur de 148 829 €.

Un nouvel engagement avec la caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA)

Le département a répondu à un appel à manifestation d'intérêt de la CNSA pour obtenir des financements visant à mener de nouvelles actions à destination des services autonomie à domicile (avec l'agence régionale de santé), de l'attractivité des métiers de l'autonomie, des aidants des personnes en situation de handicap et de l'accueil familial.

Le maintien à domicile

Afin de favoriser le maintien à domicile et financer des accompagnements, le département valide les prestations suivantes :

- allocation personnalisée à l'autonomie pour personnes âgées : 4 315 dossiers déposés en 2023 (1 788 premières demandes et 2 527 révisions).
- prestation de compensation du handicap : 1 970 bénéficiaires à domicile (1 885 adultes et 85 enfants).

L'accueil familial

Il permet à un particulier d'accueillir à son domicile, moyennant rémunération, 1 à 3 personnes âgées ou en situation de handicap (adultes). Le département a agréé 68 accueillants familiaux (dont 61 actifs) et 151 places. 13 personnes âgées et 83 personnes en situation de handicap, dont 55 en situation de handicap vieillissantes, sont accompagnées.

Les établissements et services pour personnes âgées dépendantes

45 établissements (4 755 places) accompagnent les personnes âgées dépendantes. Le reste à charge moyen en Ehpad public autonome est de 66,20 € par jour. Le département a attribué à 19 services d'aide et d'accompagnement à domicile jusqu'à 3,144 € par heure départementale réalisée pour renforcer l'accompagnement proposé pour les usagers et les professionnels.

Les établissements pour adultes en situation de handicap

25 établissements (847 places) accompagnent des adultes en situation de handicap, après une notification du département selon les besoins évalués de la personne. Le département favorise les parcours de vie et les accompagnements à domicile incluant l'habitat grâce aux 12 services d'accompagnement à la vie sociale (363 places).

DÉVELOPPEMENT SOCIAL DU TERRITOIRE

RENFORCER LA PRÉSENCE DE L'ACTION SOCIALE AU PLUS PRÈS DES TERRITOIRES

Sur la base d'un diagnostic des besoins de chaque territoire, le département a préparé en 2023 le renforcement de la présence de ses services d'action sociale en passant de 5 à 12 maisons départementales des solidarités (MDS). Cela permet de mieux répondre aux besoins des habitants et de leur proposer une offre de services au plus près de chez eux. Chef de file des solidarités, le département souhaite co-construire et coordonner une politique d'action sociale moderne qui, avec l'ensemble des partenaires locaux, favorise le développement social du territoire au travers d'un projet de solidarité territorial, durable et partagé par les Loir-et-Chériens.

Catherine Lhéritier, vice-présidente du conseil départemental



Catherine Lhéritier



Entr'ados.



Accueil de la MDS de Blois.



Les mercredis de la vaccination.

PRINCIPALES ACTIONS EN 2023

Entr'ados

Entr'ados est une action collective menée par deux équipes du service social territorial de la MDCS de Blois agglomération. Destinée aux adolescents, elle vise à développer la prévention et diminuer les informations préoccupantes les concernant. Les jeunes ont investi les séances de graff favorisant une réelle prise de confiance en eux. Lors des séances, une évolution de leurs interactions a été observée.

La semaine de la vaccination

En mai 2023, pour la semaine européenne de la vaccination, une action partenariale "les mercredis de la vaccination" a fédéré, à Vendôme, les professionnels de la maison de santé pluridisciplinaire et universitaire (MSPU) et ceux de la PMI. Un stand tenu par deux professionnels de santé a permis d'accueillir le public et de le renseigner sur la vaccination contre le papillomavirus humain (HPV).

"Balance ton art"

Pour la journée internationale des droits des femmes, une exposition de tableaux réalisée par le public a été organisée à la MDCS de Romorantin sur deux temps d'ateliers. Les parents ont pu y emmener leurs enfants pour les sensibiliser à l'enjeu de l'égalité homme/femme. Les créations artistiques ont été exposées du 13 au 24 mars 2023 avec celles réalisées par des enfants de l'IME Joseph-Perrin sur le même sujet.

L'action éducative de prévention

Ce projet expérimental de 18 mois, fondé sur une co-intervention entre des professionnels départementaux et associatifs, a été mené sur le territoire sud au bénéfice de familles en demande de soutien éducatif auprès de leurs enfants. Mutualiser les compétences et renforcer le partenariat ont donné des résultats concluants localement. Aussi, le dispositif sera étendu sur l'ensemble du département.



279

agents déployés sur les territoires



55

lieux de RDV déployés sur les territoires pour le public



64

véhicules pour préparer la couverture du territoire et aller vers le public



267

équipements mobiles mis en place pour joindre les professionnels

Action collective "retour vers l'emploi"

L'action collective « retour vers l'emploi » a eu lieu fin mars 2023 à Saint-Laurent-Nouan avec neuf personnes accompagnées. Réalisée en partenariat, elle a réuni Pôle emploi, la Mission locale, Entreprise et formation 41, la ville de Saint-Laurent-Nouan et des entreprises. Les participants ont pu travailler sur leur insertion professionnelle, et aboutir à 4 entrées en emploi et 2 entrées en formation.



Retour vers l'emploi.

PROTECTION DES LOIR-ET-CHÉRIENS

// SOUTENIR LE SDIS POUR PROTÉGER LES LOIR-ET-CHÉRIENS

Le conseil départemental de Loir-et-Cher est le département de la région Centre-Val de Loire qui consacre les moyens financiers les plus importants, en euros par habitant, pour soutenir la modernisation et le fonctionnement de son service départemental d'incendie et de secours (SDIS). En 2023, la contribution du département a ainsi augmenté de près de 12 % pour permettre la bonne mise en œuvre des ambitions en matière de sécurité civile déclinées dans le nouveau schéma départemental d'analyse et de couverture des risques (SDACR).

Par ailleurs, l'année 2023 a été marquée par le lancement d'une démarche conjointe avec les départements du Loiret et du Cher afin de concevoir et déployer un dispositif de détection de localisation et de suivi des incendies pour protéger le massif forestier de Sologne, deuxième plus important massif de France derrière les Landes.

Philippe Sartori, vice-président du conseil départemental



Philippe Sartori



Lancement de la saison des feux de forêt et espaces naturels.



Sainte-Barbe à Chambord.



21 véhicules commandés en 2023.

PRINCIPALES ACTIONS EN 2023

Arrivée d'un nouveau directeur

Le colonel hors classe Mohammed Kharraz a officiellement pris le commandement du SDIS 41, le 15 avril 2023, suite au départ du colonel hors classe Christophe Magny. Il est le nouveau directeur départemental et chef de l'état-major du Loir-et-Cher.

Création d'une unité drone

2023 signe également l'arrivée d'une nouvelle spécialité au sein du service départemental : l'unité drone - ATLAS 41, qui témoigne ainsi d'une volonté d'innovation. Cette spécialité fournit une aide précieuse à la décision au travers de photos et de vidéos prises dans le cadre de missions de reconnaissance, de surveillance de massifs forestiers, de détection de points chauds, voire de recherche de personnes.

Continuité opérationnelle

En 2023, le bilan opérationnel s'élève à 25 280 interventions, soit une intervention toutes les 20 minutes, pour 21 464 victimes secourues par les sapeurs-pompiers de notre département. 80 % des opérations étaient du secours à personne.

Richesses humaines

Les sapeurs-pompiers volontaires sont un maillon de la chaîne du SDIS indispensable à son fonctionnement et à la protection des Loir-et-Chériens. En 2023, le SDIS 41 compte 1 604 sapeurs-pompiers volontaires. Et les conventions avec leurs employeurs sont une nouvelle fois en hausse avec au total 333 conventions effectives au 31 décembre 2023, auprès de 192 employeurs du privé et du public.



228

sapeurs-pompiers professionnels ;
1 604 sapeurs-pompiers volontaires



41,9 M€

de budget total
(fonctionnement et investissement)



25 280

interventions en 2023



36 691

sorties d'engins



21 464

victimes secourues



333

conventions employeurs-SDIS-
sapeurs-pompiers volontaires
auprès de 192 employeurs

Acquisition de nouveaux véhicules

Cette capacité à intervenir repose également sur un plan d'investissement des matériels et des équipements ; le SDIS a, en 2023, passé les commandes de 21 véhicules pour un montant total d'investissements réalisés s'élevant à 3,65 M€ TTC.

Communication auprès des élus

En 2023, une sensibilisation des élus locaux sur les missions et les enjeux du SDIS a été mise en place. Deux objectifs à cette mission :

- proposer une offre de formation sur la sensibilisation à la gestion de crise à nos élus,
- renforcer la proximité du SDIS avec les élus et les cadres du territoire, en proposant des activités immersives.

Soutien plus fort à la population

Nos pompiers sont des soldats de la vie, un appui des services de santé sur les zones les plus éloignées des SMUR. Pour contribuer à une meilleure couverture au profit des victimes, le centre de secours des Trois Provinces à Noyers-sur-Cher, s'est vu doté d'un véhicule léger de secours médicalisé (VLSM) en garde postée en juin 2023.

Engagement extra-départemental

Les sapeurs-pompiers de Loir-et-Cher ont une nouvelle fois fait preuve de solidarité avec des renforts opérationnels en Seine-Saint-Denis, dans les Bouches-du-Rhône, dans la Manche, à Mayotte et également au Canada et en Libye.



NOS AMBITIONS

LE VOTE DU SCHÉMA DES SOLIDARITÉS

Le schéma des solidarités sera voté en octobre 2024. Il cible les personnes fragiles et adapte ses actions aux besoins réels et aux spécificités territoriales via trois volets :

- 1/ un transversal, axé autour de l'autonomie, de la prévention et de l'adaptation aux besoins,
- 2/ un sectoriel centré sur six politiques publiques,
- 3/ un territorial pour relever les défis locaux et mettre en œuvre les actions du schéma.

Ce schéma promet une gouvernance des solidarités renouvelée et un pilotage connecté aux besoins réels avec des démarches innovantes d'observation, d'expérimentation et d'évaluation participatives pour placer, au cœur de l'action publique, les personnes concernées et les citoyens.

2022

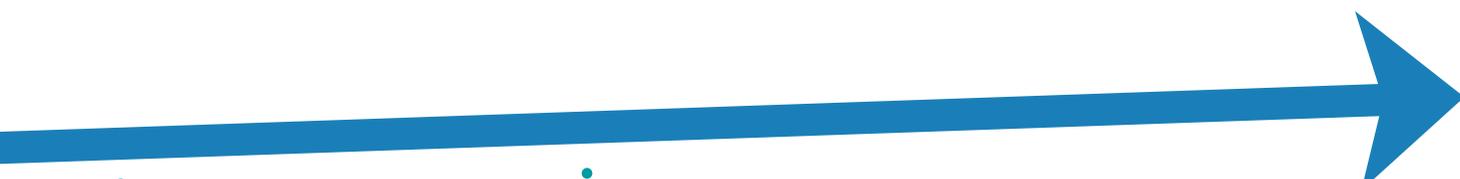
- Développement de l'habitat inclusif
- Mise en place du Club de la parole

2023

- Pages 14 à 27

2024

- Vote du schéma des solidarités : de nouveaux engagements solidaires pour les Loir-et-Chériens
- Autonomie : mise en place de la technicothèque
- Mise en place des aides éducatives de prévention
- Un numéro unique mis en place pour le primo accueil de l'action sociale
- Mise en oeuvre de la loi Plein emploi
- Signature du Pacte local des solidarités



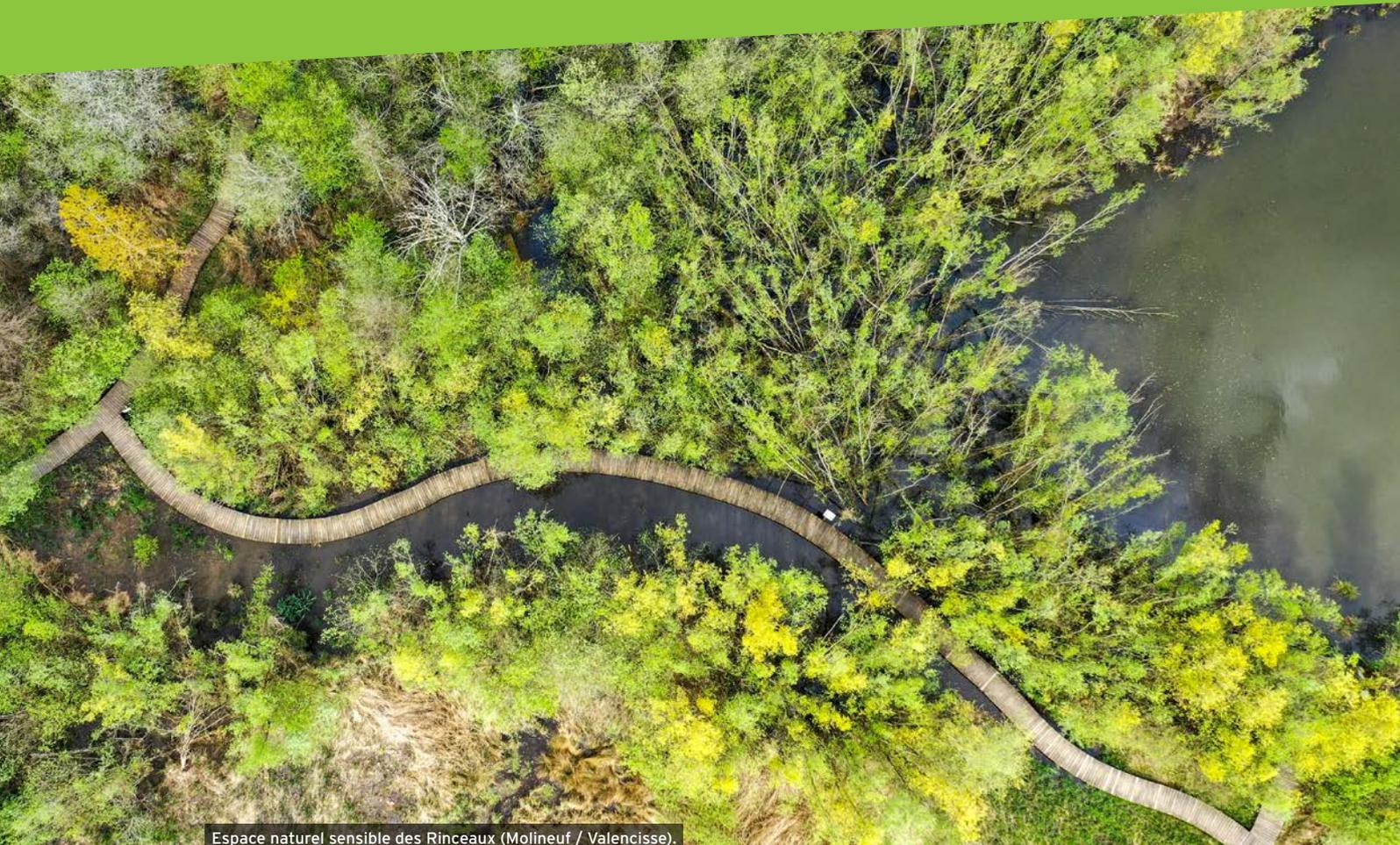
2025

- Mise en oeuvre du schéma : inclusion numérique, projets de territoire, laboratoire des solidarités, etc
- Ouverture de la résidence intergénérationnelle Lumière
- Déploiement du service public départemental de l'autonomie

2026...

- Déploiement de 12 maisons départementales des solidarités
- Numérisation des procédures de demandes et d'octroi des aides des solidarités avec notamment la mise en place de téléservices
- Poursuite de la lutte contre le non-recours aux droits

LOIR-ET-CHER DURABLE



Espace naturel sensible des Rinceaux (Molineuf / Valencisse).

POUR UN AMÉNAGEMENT DURABLE DE NOTRE TERRITOIRE

Le conseil départemental de Loir-et-Cher développe un ensemble de politiques qui s'inscrivent dans son agenda 2030 et notamment :

- une politique ambitieuse et structurée en faveur de la jeunesse et des collégiens ;
- un réseau routier garantissant la sécurité des usagers et des conditions de circulation fluide ;
- des politiques coordonnées et ambitieuses qui s'inscrivent dans la transition écologique et énergétique.

ZOOM

En collaboration, le conseil départemental et la chambre d'agriculture ont lancé l'Agenda 41 - Agri 2030, un plan d'action articulé autour de l'attractivité, de la transition des systèmes agricoles, ainsi que des enjeux liés à l'énergie et au climat. Cette feuille de route représente une première étape essentielle dans l'accompagnement de la transition vers une agriculture et une alimentation durables d'ici 2030.

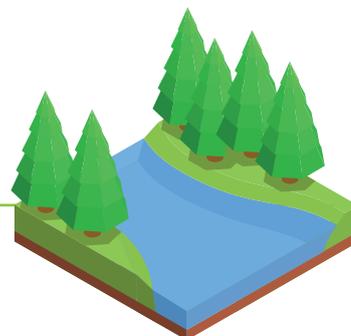
CE QU'IL FAUT RETENIR



Expérimentation du cartable numérique lancée dans 3 collèges.



Élaboration d'une véritable politique dédiée à la jeunesse.



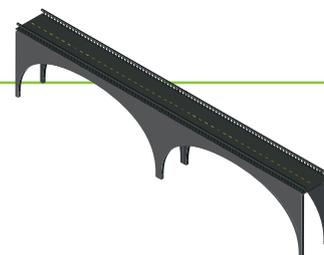
Conclusion des contrats territoriaux pour les milieux aquatiques dans les bassins du Beuvron, de la Brenne et du Loir médian et affluents.



Mise en service de la voie verte Muides / St-Laurent-Nouan.



Mise en place du fauchage raisonné.



Achèvement du chantier de réfection du pont Charles-de-Gaulle.



Poursuite des travaux des collèges de Neung-sur-Beuvron et St-Laurent-Nouan.



Approbation de l'Agenda 41 - Agri 2030.



Promotion des produits locaux.

AMÉNAGEMENT RURAL ET ENVIRONNEMENT

L'AMÉNAGEMENT RURAL ET LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT : DEUX BIENS COMMUNS !

Nos politiques environnementales et en faveur de l'aménagement rural ont continué à se déployer cette année et à irriguer nos territoires sur un grand nombre de projets, du Plessis-Dorin à Orçay ! Grâce à ses équipes, ses outils et services de proximité, le département agit au plus près des élus, de leurs projets et de leurs problématiques. En 2023, à travers l'Agenda 41 - Agri 2030, un soutien particulier aux agriculteurs qui structurent nos paysages et nos territoires sur le plan économique a été initié. Il nous faut désormais le déployer avec des équipes déjà à l'œuvre sur les sujets de l'énergie, de l'eau et du climat.

Pascal Huguet et Philippe Mercier,
vice-présidents du conseil départemental



Pascal Huguet et Philippe Mercier



Lancement Agenda 41 - Agri 2030.

PRINCIPALES ACTIONS EN 2023

Politique espaces naturels sensibles (ENS) et biodiversité

Le département a soutenu l'ouverture de deux nouveaux sentiers pédagogiques sur des ENS, ainsi qu'un nouveau plan de circulation dans la réserve naturelle nationale de Grand Pierre et Vitain. De plus, un nouveau site ENS, l'Étang de Malzoné, a été doté d'un plan de gestion. Dans le cadre du mois de la biodiversité "Le 41 par Nature", 33 événements ont eu lieu, sensibilisant plus de 3 000 personnes, et les premiers trophées "41 par Nature" ont été remis à une collectivité et une entreprise.

Laboratoire départemental d'analyses

Avec plus de 18 000 échantillons analysés en 2023 (6 500 en hydrologie, 6 100 en hygiène alimentaire, 4 900 en contrôle de surface et 550 en parasitologie alimentaire), le laboratoire départemental d'analyses a poursuivi ses missions d'accompagnement auprès des collectivités territoriales du département, des partenaires privés et publics, et des Loir-et-Chériens.

L'aménagement foncier agricole forestier et environnemental (AFAFE)

Suite à une concertation avec les agriculteurs en septembre 2023, il a été constaté un besoin d'aménagement foncier sur une partie des terres agricoles de la commune déléguée de Membrolles. Afin de répondre à ce besoin, une étude d'aménagement foncier sera réalisée en 2024, proposant un aménagement adapté à la situation locale en prenant en compte les enjeux communaux, à travers deux volets portant sur le foncier et l'environnement.

Politique départementale de l'eau - Service qualité de l'eau

384 visites techniques de fonctionnement sur les stations d'épuration du département ont été réalisées avec 136 bilans complets sur 24 h (mesures entrée/sortie) pour vérifier le fonctionnement des filières de traitement des eaux usées. Pour les maisons non-raccordées à un réseau, 540 contrôles de conception et réalisation en assainissement non-collectif ont été réalisés sur tout le département.



Élevage de brebis.



ENS Étang des Lévrays.



Foire aux bestiaux de Pruniers-en-Sologne.



45

agents au sein de la direction
aménagement rural et
environnement (DARE)



11 M€

Budget total
(fonctionnement et investissement)



680

prélèvements d'eau réalisés dans
les rivières du département



980 000 €

consacrés à la dotation
départementale d'aménagement
durable



4,5 M€

consacrés à la dotation de
solidarité rurale



127 658

lignes fibre déployées par le SMO
Val de Loire Numérique

Dotation départementale d'aménagement durable (DDAD)

65 projets de collectivités ou groupements de collectivités ont reçu une aide pour un montant global de subventions votées de 1 406 700 €.

Agenda 41 - Agri 2030

En déclinaison de son agenda 2030, le département a co-construit avec la chambre d'agriculture de Loir-et-Cher un important travail pour identifier et confirmer la place importante de l'agriculture et de la forêt sur l'ensemble du territoire et répondre aux enjeux de demain. Un plan d'action décliné en quatre grands axes – l'attractivité, la transition, les énergies et le climat – a été élaboré et sera décliné avec l'ensemble des partenaires du monde agricole.

Promotion des produits

Le département a apporté un soutien financier de 104 229 € à la société départementale d'agriculture (SDA 41) pour l'organisation de divers événements de promotion des produits locaux : le comice à Thoré-la-Rochette, les foires aux bestiaux à Pruniers-en-Sologne et à Mondoubleau et les journées alimentation collèges à Saint-Sulpice-de-Pommeray. Le département a aussi soutenu la structuration de la filière "Agneau de Sologne" avec une aide de 10 000 € en vue de l'obtention future d'une IGP (indication géographique protégée).

Dotation de solidarité rurale (DSR)

En 2022 et 2023, 230 projets ont été financés dans le cadre de la DSR, avec un versement total de 4,49 M€. Les principales catégories de travaux financés sont les bâtiments communaux (35 %), la voirie (34 %), les réseaux (13 %) et les espaces publics (8 %). D'autres investissements matériels, des travaux au cimetière, l'éclairage public et des acquisitions foncières ont également été financés.

Dispositifs d'accompagnement à l'agriculture

Suite à la grêle de 2022 sur la Sologne viticole, une aide exceptionnelle de 220 515 € a été versée en 2023 à 53 exploitants éligibles lourdement impactés au titre du fonds d'urgence. Par ailleurs, une aide a été accordée à cinq pépiniéristes éligibles au titre des calamités agricoles en complément de l'État.

Soutien au maillage vétérinaire local

Le département a accordé une aide financière à l'union régionale des groupements techniques vétérinaires de la région Centre-Val de Loire pour organiser un séminaire d'accueil d'étudiants de l'école nationale vétérinaire de Nantes. Cette initiative vise à maintenir un maillage vétérinaire local dans les territoires ruraux et à soutenir les vétérinaires ruraux. De plus, une enveloppe triennale de 150 000 € a été adoptée et un plan de soutien spécifique sera mis en place dès 2024.

AgriLocal 41

Depuis la rentrée de septembre 2023, 82 producteurs de Loir-et-Cher ont fourni plus de 34 tonnes de produits alimentaires via la plateforme AgriLocal 41, dans le but de développer l'approvisionnement en circuit de proximité pour la restauration des collégiens. De plus, 35 commandes ont été passées avec 6 agriculteurs locaux, représentant 24 tonnes de produits et 25 000 € TTC d'achats en 6 mois.

Les rivières du département en 2023

Le département a conclu des contrats territoriaux pour les milieux aquatiques dans les bassins du Beuvron, de la Brenne et du Loir médian et affluents. À Noyers-sur-Cher, une journée des techniciens de rivière a été l'occasion de visiter la nouvelle passe à poissons de Noyers-sur-Cher - Saint-Aignan, soutenue par le conseil départemental à plus de 200 000 €.

ÉDUCATION - JEUNESSE

ACCOMPAGNER AU MIEUX LES COLLÉGIENS

Parce qu'il est important d'accompagner les jeunes vers l'âge adulte, de participer à leur épanouissement et à leur réussite, le département porte des ambitions fortes auprès de l'ensemble des collégiens.

Chaque collégien loir-et-chérien est assurément placé au cœur de nos projets et des enjeux de demain : il faut faire du collège un lieu où il se sent accueilli, mettre à sa disposition des équipements performants et adaptés, lui garantir des repas de qualité, développer des actions de prévention au plus près de ses besoins.

Claire Foucher-Maupetit, vice-présidente du conseil départemental



Claire Foucher-Maupetit.



Atelier protège ton dos.



La légumerie départementale.



Cartable numérique.

PRINCIPALES ACTIONS EN 2023

L'aventure de l'entreprise

66 visites organisées (46 en 2022) au sein de 37 entreprises ou services publics ont permis à 1 730 élèves (dont 85 % de collégiens des classes de 5^e, 4^e et 3^e) de rencontrer le monde professionnel. Parmi les entreprises les plus visitées : Thalès Avionics à Vendôme, Artificielles.com à Montoire-sur-le-Loir et la base aérienne 273 de Pruniers-en-Sologne.

Le transport des élèves en situation de handicap

492 élèves ont été transportés de leur domicile à leur établissement scolaire pour un coût de 2,4 M€. Le département a fait appel à quatre sociétés de transport qui ont réalisé au total 164 circuits quotidiens en direction de 39 écoles, 30 collèges et 18 lycées (du Loir-et-Cher et hors Loir-et-Cher).

Le 41 en bonne santé

Dans le cadre du plan d'action pour une jeunesse en bonne santé, les programmes « Protège ton dos » et « La santé dans l'assiette » à destination des élèves de 6^e ont été mis en œuvre en 2023. Près de 25 000 € ont été consacrés à l'organisation d'ateliers dédiés à la prévention des troubles du rachis (109 collégiens participants) et à l'éducation à l'alimentation (292 collégiens participants).

Le maintien des tarifs de la restauration scolaire

Les tarifs de demi-pension ont été reconduits à l'identique afin de préserver le pouvoir d'achat des familles. Le fonds départemental de restauration scolaire a été maintenu. Ce dispositif de soutien aux familles les plus en difficulté a mobilisé 108 261 € et a bénéficié à 1 018 collégiens.



278

agents au sein de la direction
et des collèges



8,4 M€

Budget total
(fonctionnement et investissement)



27

collèges publics et 10 collèges
privés



15 871

collégiens (dont 13 282 scolarisés
dans le public)



1,3 M

de repas servis par an dans les
collèges publics



52,7

tonnes de produits préparés par la
légumerie

La qualité de la restauration scolaire

Un fonds de péréquation de 208 564 € est versé aux collèges publics afin de favoriser le recours aux circuits de proximité. L'investissement croissant des chefs de cuisine pour l'achat de denrées alimentaires locales concourt à l'amélioration de la qualité de la restauration. En 2023, ce sont 19,8 % de produits locaux et 5,9 % de produits bio qui ont été servis dans les cantines des collèges publics.

Mise en place des conventions bilatérales conseil départemental - collèges publics

Dans le cadre de la loi 3DS, une convention de partenariat entre le département et chaque collège a été établie. Cette convention précise les modalités d'exercice des compétences et responsabilités des deux parties et pose les jalons d'un dialogue de gestion constructif. À ce jour, 25 conseils d'administration sur 26 l'ont approuvée.

L'expérimentation du cartable numérique

Dans le droit fil du "41 en bonne santé", et avec l'objectif d'alléger le cartable pour préserver le dos de nos collégiens et de renforcer les compétences numériques des élèves, une expérimentation de cartables numériques a été réalisée dans les collèges de Selles-sur-Cher, Salbris et Oucques-la-Nouvelle. Huit classes de 6^e, soit 219 élèves et 66 enseignants, ont été dotés d'une tablette. Le rectorat a soutenu cette démarche en la finançant à hauteur de 50 %.

L'activité croissante de la légumerie départementale

Avec 52,7 tonnes de produits travaillés (21 produits achetés auprès de 12 producteurs loir-et-chériens), l'activité de la légumerie a progressé de 40 % (en valeur € HT) par rapport à 2022. L'équipe a été renforcée par l'arrivée d'un agent en septembre 2023, soit un effectif total de 5 personnes (4,5 ETP).

Le numérique éducatif dans les collèges publics

1,4 M€ ont été mobilisés pour équiper les collèges publics dont 1 018 500 € en investissement avec la mise en œuvre de passerelles de sécurité, l'installation de 550 PC, 400 écrans, 60 vidéoprojecteurs, 200 disques durs, 350 tablettes et 60 PC portables.

5^e anniversaire du parrainage du Terrible

L'année 2023 marque 5 ans de parrainage entre le département et le sous-marin le Terrible. Des élèves de 4^e du collège Louis-Pergaud de Neung-sur-Beuvron et Sainte-Marie de Blois ont été sensibilisés aux enjeux de la défense nationale. Le département a participé, à hauteur de 8 000 €, aux frais de déplacement des collégiens sur le site des installations de la Marine Nationale, à Brest.

Achat de matériel limitant les contraintes posturales

Soucieuse de permettre aux agents des collèges de travailler en toute sécurité avec du matériel adapté et performant, la direction éducation jeunesse poursuit ses engagements et a procédé à de nouveaux investissements : achat de 7 chariots de ménage, 4 autolaveuses, et 13 aspirateurs, pour un coût global de 31 352 €.

ROUTES ET MOBILITÉS

UN RÉSEAU SÉCURISÉ ET FLUIDE POUR TOUT MODE DE DÉPLACEMENT

Les infrastructures routières constituent un trait d'union entre les femmes et les hommes. Elles sont au cœur des activités du quotidien et restent indispensables pour préserver une économie robuste. C'est pourquoi, le département consacre chaque année des budgets importants pour leur maintenance afin d'assurer la sécurité de ses usagers. Par ailleurs, il est important de développer des voies dédiées aux nouveaux modes de déplacement plus vertueux d'un point de vue environnemental ; c'est l'objectif du schéma départemental cyclable voté en 2022 et dont les premières réalisations sont déjà prometteuses.

Pascal Bioulac, vice-président du conseil départemental

PRINCIPALES ACTIONS EN 2023

Entretenir 3 423 km de routes départementales (RD)

Les travaux visant à entretenir le patrimoine routier mobilisent chaque année environ 13 M€ pour les seules réparations des chaussées. Des techniques d'enrobés à froid, de retraitement de chaussées en place et les enduits superficiels permettent de diminuer l'empreinte carbone de cette activité. L'année 2023 a vu la réhabilitation de 176 km de RD (93 km d'enrobés et 83 km en enduits superficiels).

Exploiter le réseau routier existant

Les agents se mobilisent quotidiennement pour l'exploitation du réseau routier : viabilité hivernale, traitement du ressuage, exploitation quotidienne du réseau, fauchage, entretien des dispositifs de retenue et de la signalisation. En 2023, on a recensé 26 interventions de viabilité hivernale et 15 jours de traitement du ressuage au lait de chaux (657 000 m² de surface traitée sur 165 km de RD).

Entretenir 700 ouvrages d'art

Le patrimoine d'ouvrages d'art nécessite un suivi régulier et des investissements conséquents pour le maintenir en bon état et ainsi d'assurer la sécurité des usagers. En 2023, on notera l'important chantier de réfection des superstructures du pont Charles-de-Gaulle à Blois, la remise en état du pont gothique de Lavardin sur le Loir, celle du pont de Thésée sur le Cher et le remplacement d'une buse à Villeherviers.

Aménager le réseau existant

Améliorer le réseau routier avec la réalisation d'opérations de sécurité. L'année 2023 a permis la sécurisation de la bretelle d'accès de la RD33 sur la voie rapide à Blois, de l'entrée piétonne au ZooParc de Beauval, de la correction d'un virage accidentogène à Gy-en-Sologne et de la construction du parking poids-lourds à Villeromain le long de l'axe Blois/Vendôme.



Pascal Bioulac



Giratoire de Muides-sur-Loire.



Travaux sur le pont Charles-de-Gaulle.



Voie verte de Muides-sur-Loire.



Aire de covoiturage de Vineuil.



262

agents au sein de la direction
et sur le terrain



34 M€

Budget total
(fonctionnement et investissement)



11,1 M€

pour l'entretien des chaussées



6,7 M€

pour l'entretien des ouvrages d'art



2,6 M€

pour les travaux neufs et
les opérations de sécurité



2 M€

pour les mobilités alternatives

Moderniser le réseau existant

L'objectif est de réaliser des opérations nouvelles de travaux d'envergure visant à sécuriser et fluidifier les axes majeurs. L'année 2023 est marquée par le diagnostic archéologique sur le tracé de la déviation de Chémery (RD956), le choix de l'entreprise de travaux pour le barreau de Pommegorge à Mer (RD2152 RD112) et l'engagement des études pour réaliser des créneaux de dépassement sur la RD357.

Subvention dotation départementale mobilités alternatives (DDMA)

La politique départementale en faveur des mobilités douces comporte un volet important de subventions avec un taux unique de 50 % pour les collectivités souhaitant développer leurs propres itinéraires de mobilités douces ou des parkings relais ou de covoiturage. En 2023, 790 000 € ont été attribués au titre de la DDMA, soit 7 dossiers (8 km de pistes cyclables et 2 parkings de covoiturage).

Mise en place du fauchage raisonné

Dans le cadre de l'Agenda 2030, une expérimentation a été engagée en 2023 afin de mettre en place un fauchage raisonné de nos bords de route. L'objectif est de combiner sécurité des usagers et préservation de la biodiversité ; le fauchage en régie mobilise 10 tracteurs. Faucher plus haut, moins large et moins souvent pour faucher mieux !

Construction d'infrastructures neuves dédiées aux mobilités douces

En 2023, sous maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre du département, la voie verte reliant Muides-sur-Loire et Saint-Laurent-Nouan a été mise en service ; les travaux de la liaison Blois-Fossé et Morée-St Hilaire ont démarré en 2023. L'appel d'offres pour la réalisation de la passerelle sur la Loire a été déclaré infructueux compte tenu d'un niveau de prix très élevé ; une nouvelle consultation sera engagée en 2024 sur la base d'un projet simplifié.



Fauchage raisonné.

PATRIMOINE

ASSURER LES MEILLEURES CONDITIONS D'OCCUPATION DES LOCAUX DÉPARTEMENTAUX

La politique patrimoniale du conseil départemental de Loir-et-Cher a pour objectifs d'assurer les meilleures conditions de travail aux occupants de nos locaux, de bonnes conditions d'enseignement dans les collèges et le meilleur accueil des usagers du service public. La politique patrimoniale du département s'oriente depuis quelques années vers la mise en œuvre d'actions innovantes dans les domaines énergétiques et environnementaux. Le programme d'équipement photovoltaïque de nos toitures et la construction du nouveau collège, à énergie positive, de Neung-sur-Beuvron ainsi que les projets en cours illustrent pleinement cette volonté.

Claire Foucher-Maupetit, vice-présidente du conseil départemental



Claire Foucher-Maupetit



Collège de Saint-Laurent-Nouan.



Isolation du collège de Neung-sur-Beuvron.

PRINCIPALES ACTIONS EN 2023

Une politique d'entretien bâtie sur des indicateurs

Le conseil départemental gère 344 bâtiments pour environ 350 000 m² de surface. La politique de maintenance repose sur des indicateurs mis à jour chaque année en 2023. Un budget de 4,3 M€ a été consacré à l'amélioration et l'entretien de ses bâtiments.

Près de 4 M€ pour le fonctionnement des collèges

Le conseil départemental a consacré 3,1 M€ à la fourniture des énergies (chauffage, électricité) des collèges, ainsi que 455 000 € pour la location d'équipements sportifs (gymnases, piscines...).

26 collèges publics entretenus en gestion directe

Alors que leur état global est mesuré à 6,72 sur 10, les collèges font l'objet d'un plan d'amélioration particulier. Un budget de gros entretien et renouvellement de 3,2 M€ a été consacré à des travaux divers tels que l'entretien des couvertures, la sécurité électrique et des personnes, la rénovation de la cour du collège de Contres, etc.

La conception de la Cité du numérique

La fin de la conception puis la consultation des entreprises pour les travaux de la Cité du numérique ont été menées en 2023. Le démarrage du chantier est prévu au printemps 2024. L'objectif est de livrer l'ensemble à partir de septembre 2024.



29

agents mobilisés pour la réalisation de ce budget



23,9 M€

de budget dont 18,1 M€ en investissement et 5,8 M€ en fonctionnement



1 334

factures payées



334

bâtiments, 348 840 m² de surface dont 217 145 m² pour les 26 collèges.



452

bons de commandes



14

baux traités

La rénovation de la Cité administrative

Depuis le départ des services de l'État, le conseil départemental a consacré 828 000 € pour moderniser les lieux et accueillir de nouveaux locataires.

Un plan de rénovation des collèges ambitieux

Plus de 9 M€ ont été consacrés à la rénovation des collèges. Avec des objectifs ambitieux dans les domaines énergétiques et environnementaux, ce ne sont pas moins de deux collèges qui ont fait l'objet de poursuite de travaux (Neung-sur-Beuvron et Saint-Laurent-Nouan), un dont l'opération a été engagée (Veuzain-sur-Loire) et un en phase de conception (Saint-Amand-Longpré). À noter aussi, le lancement du travail de programmation pour le collège de Selles-sur-Cher.

La rénovation et l'autonomie énergétique

Le conseil départemental porte une attention toute particulière à la gestion de l'énergie. Un plan pluriannuel est mis en œuvre avec pour objectif non seulement de réduire la consommation des bâtiments, mais aussi de consommer une part d'énergie renouvelable. Ainsi, outre les budgets de rénovation, 462 000 € ont été spécifiquement consacrés à des opérations d'isolation et 1,6 M€ pour la création de centrales photovoltaïques en toitures.

1,8 million d'euros pour le fonctionnement des autres bâtiments

Les autres sites (locaux d'action sociale et d'entretien des routes départementales, locaux administratifs, etc.) ont nécessité une dépense de presque 1,8 M€ en fonctionnement dont plus d'un million pour les énergies.

NOS AMBITIONS

UN AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE

Le département développe une politique ambitieuse en faveur de l'éducation. Il s'agit notamment d'une déclinaison « collègue » du plan santé et d'un programme structurant permettant, chaque année, la rénovation d'un collège. Le département a également pour volonté d'engager un ensemble de mesures concrètes en faveur de la transition écologique et énergétique qui s'inscrit dans le droit fil de son Agenda 2030. Pour cela, il s'est doté d'un nouvel outil : l'Agenda 41 - Agri 2030. Le département s'engage par ailleurs dans la transition énergétique avec la conception d'un schéma directeur des énergies, et vers sa jeunesse avec le développement d'une politique jeunesse volontariste. Des travaux importants d'amélioration du réseau routier départemental sont prévus dans le cadre du programme d'investissement dont l'objectif est de sécuriser et faciliter les déplacements de la population.

2022

- Montée en puissance de la légumerie départementale
- Mise à jour de l'Agenda 2030 en juin
- Démarrage des travaux de renforcement du pont Charles-de-Gaulle
- Approbation du schéma directeur des mobilités douces
- Doublement de la dotation départementale d'aménagement durable
- Renouvellement de la convention avec l'agence de l'eau Loire-Bretagne
- Engagement du volet "éducation" du plan santé
- Inauguration du collège de Bracieux rénové
- Engagement du programme d'équipement des toitures de panneaux photovoltaïques

2023

en pages 32 à 39

2024

- Finalisation du projet de sectorisation sur le Blaisois
- Accompagnement des collèges dans l'atteinte des objectifs de la Loi Egalim
- Concrétisation de la politique jeunesse
- Achèvement des travaux de rénovation du collège de Saint-Laurent-Nouan
- Livraison de la cité du numérique
- Mise en service du barreau routier de Mer
- Rénovation du pont de Chissay
- Réalisation de la voie verte Saint-Gervais/Cellettes
- Initiation de l'élaboration d'un nouveau schéma départemental d'alimentation en eau potable
- Mise en place d'un nouveau schéma départemental des ENS



2025

- Démarrage des travaux de la passerelle sur la Loire à Blois
- Mise en œuvre d'un dialogue de gestion avec les collèges publics
- Renouvellement du marché de transport scolaire des enfants en situation de handicap
- Achèvement des travaux de rénovation du collège de Neung-sur-Beuvron
- Démarrage des travaux du collège de Saint-Amand-Longpré
- Réalisation de la voie verte Romorantin-Lanthenay
- Enquête publique pour la déviation de Contres

2026...

- Achèvement du programme d'équipement des toitures de panneaux photovoltaïques des bâtiments
- Démarrage des travaux du collège de Selles-sur-Cher
- Enquête publique pour le contournement de La Chaussée-Saint-Victor
- Démarrage de la sectorisation du Blaisois

LOIR-ET-CHER ATTRACTIF & INNOVANT



CAP SUR L'INNOVATION ET L'ATTRACTIVITÉ

Dans l'esprit "d'aller vers", notre mission est de dynamiser l'attractivité et d'encourager l'innovation sur notre territoire. Centrées sur le numérique, le tourisme, la culture, la sauvegarde et la valorisation du patrimoine, le sport et plus encore, nos actions visent à faire du Loir-et-Cher un lieu riche d'opportunités et reconnu pour sa qualité de vie.

L'esprit d'innovation irrigue également les fonctions support du département, en appui d'un service public plus efficace et à l'écoute des besoins des Loir-et-Chériens.

Cette année, nous réaffirmons notre détermination à développer un territoire harmonieux, et sommes prêts à relever les défis futurs avec audace.

ZOOM

STRATÉGIE MARQUE EMPLOYEUR 2023 : UNE NOUVELLE DYNAMIQUE

En 2023, le département de Loir-et-Cher a initié une stratégie de marque employeur pour attirer et fidéliser les talents, essentielle à notre agilité et notre capacité d'action. Nous avons redéfini nos profils de poste, les rendant plus attractifs et en accord avec notre promesse employeur. Cette démarche, alignée sur nos objectifs d'innovation, d'environnement de travail motivant et d'écoresponsabilité, renforce notre position comme employeur, garantissant notre efficacité et notre engagement envers le territoire et ses usagers.

CE QU'IL FAUT RETENIR



F@brique numérique 41

Une chance supplémentaire pour de futurs apprenants du territoire. L'opérateur pour l'école de codage a été choisi.



Accompagnement à la nouvelle territorialisation sociale

Les services supports à l'œuvre pour concourir à la nouvelle organisation des maisons des solidarités.



Des livres à soi

Initiative portée par la médiathèque départementale et les MDCS autour de la parentalité et de la lutte contre l'illettrisme auprès des publics fragiles.



Obtention de neuf prix territoriaux

dans tous les secteurs : une concrétisation de notre stratégie de marque employeur et une médiatisation du Loir-et-Cher accentuée.



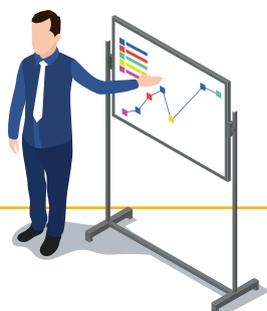
Tourisme : l'année des records !

6,3 millions de visiteurs en Loir-et-Cher (+5 % en un an).



Deux expositions majeures aux archives départementales en 2023

"Trésors d'archives" et "La guerre d'Algérie. Histoire commune, mémoires partagées ?"



Adoption d'un plan en faveur de la performance de gestion

Cinq axes d'actions liés à la commande publique, à la gestion financière et à la maîtrise des risques.



Le chèque sport-culture 41

Lancement du chèque sport-culture 41 pour encourager la pratique sportive ou artistique des jeunes. 2 800 enfants en ont bénéficié.



Les Musicales 41 et les Estivales 41

Succès croissant pour les programmations culturelles portées par le département sur l'ensemble des 15 cantons.

CULTURE, SPORT ET VIE ASSOCIATIVE

UNE VOLONTÉ D'OFFRIR AUX LOIR-ET-CHÉRIENS UNE QUALITÉ DE VIE PAR LA CULTURE ET LE SPORT

2023 a permis de poursuivre nos objectifs en matière de culture et de sport dans un souci d'équité territoriale. Aller au plus près des habitants, leur permettre de pratiquer une activité artistique et/ou sportive dans les meilleures conditions, favoriser le vivre ensemble par des moments de partage à l'occasion d'événements artistiques et/ou sportifs animent notre action, nos engagements et nos choix.

Tania André, vice-présidente du conseil départemental et Maryse Persillard, conseillère départementale déléguée



Tania André et Maryse Persillard.



Les rendez-vous sport-culture, le 20 juin 2023, à Blois.



Lancement de Clap 41, à Blois.

PRINCIPALES ACTIONS EN 2023

Le chèque sport-culture : un soutien à la pratique des jeunes

En 2023, le département a déployé pour la première année le chèque sport-culture. Il s'agit d'une aide de 41 € maximum par enfant et par an pour une primo-inscription à une activité sportive ou artistique. Elle s'adresse aux jeunes de 8 à 18 ans, domiciliés en Loir-et-Cher. Au total, 2 800 jeunes ont pu en bénéficier pour un montant total de 113 400 €.

Le développement et l'accompagnement des itinéraires équestres et cyclistes

Le département a contribué à la conception de la dernière phase de la route équestre européenne d'Artagnan en Loir-et-Cher avec notamment la traversée du Domaine national de Chambord. Il a également accompagné la mise en place de trois projet intercommunaux :

- deux grandes boucles équestres en Vendômois,
- une base VTT en Perche et Haut-vendômois.

Les rendez-vous sport-culture

Le 20 juin 2023, le département a organisé la première édition des Rendez-vous sports-culture. Objectifs : réunir les acteurs du monde sportif et culturel autour d'un moment convivial, mobiliser autour de la dynamique des jeux olympiques et paralympiques, présenter le chèque sport-culture et le schéma départemental des enseignements et des pratiques artistiques 2023-2028.

Rugby Heritage Cup

Du 2 au 7 septembre 2023, Pontlevoy a vibré pour le rugby à l'occasion de la Rugby Heritage Cup, premier tournoi mondial de rugby scolaire. 40 équipes (soit environ 600 jeunes de moins de 15 ans) se sont affrontées un tournoi de rugby à 7 mais aussi autour de défis vidéo et culinaire. Pour l'occasion, François Pienaar, capitaine de l'équipe d'Afrique du Sud 1995 (championne du monde), et Daniel Dubroca, 33 sélections en équipe de France, avaient fait le déplacement.

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LOIR-ET-CHER FAVORISE LE SPORT ET LA CULTURE

CHÈQUE sport culture
8-18 ans

EN AVANT POUR UNE SAISON ACTIVE !

Plus d'infos sur departement41.fr



16
agents



4,28 M€
de budget total dont 1,6 M€ pour le sport et 1,8 M€ pour la culture



152
structures sport aidées



2 458 km
d'itinéraires de randonnée inscrits
(toutes pratiques confondues)
et 13 sites de pratique de randonnée



285
structures culture aidées



20 790 spectateurs
pour Les Estivales 41 et Festillésime 41

Des artistes au plus près des habitants : les résidences de territoire

À l'automne 2023, le département a décidé de porter une nouvelle forme de rencontre entre les Loir-et-Chériens et la création artistique en développant des résidences artistiques en partenariat avec des communes rurales. La première résidence permet aux habitants de Saint-Georges-sur-Cher de rencontrer la danse contemporaine avec la Oups Dance Cie. Les chorégraphes et danseuses ont animé des ateliers auprès des jeunes et leur nouvelle création sera présentée en 2024 dans la salle municipale après 15 jours de travail.

Un nouveau rendez-vous culturel en milieu rural : Clap 41

Le 10 janvier 2023, à Binas, le département a inauguré Clap 41, nouveau dispositif de programmation d'offres cinématographiques dans les communes du Loir-et-Cher éloignées d'un cinéma de proximité. 41 projections gratuites ont eu lieu les mardis, du 10 janvier au 27 juin et du 5 septembre au 19 décembre 2023. Ces projections ont été largement plébiscitées par les communes d'accueil.

Le schéma départemental des enseignements et des pratiques artistiques (SDEPA) 2023-2028

Le nouveau schéma départemental des enseignements et des pratiques artistiques a été adopté par l'assemblée départementale le 6 mars 2023 avec de nouveaux objectifs, de nouveaux dispositifs et des moyens croissants afin de conforter la place des enseignements artistiques aux côtés des acteurs et des territoires. Ce nouveau schéma formalise une structuration de territoire autour :

- d'une offre d'enseignement artistique cohérente et d'un maillage équitable,
- d'établissements dynamiques, consolidés et innovants,
- de projets de qualité et de proximité,
- d'acteurs et de partenaires impliqués dans une volonté de coopération et de partage.



Rugby Heritage Cup.

LECTURE PUBLIQUE ET ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

SOUTENIR ET DÉVELOPPER LES ANIMATIONS POUR TOUS

Le département poursuit son soutien au développement du réseau de lecture publique et à son animation ; ainsi le nouveau dispositif Des livres à soi, animé en transversalité par la direction de la lecture publique et les services des PMI, a permis d'accompagner des familles dans un parcours de parentalité autour de la lecture pour leurs tout-petits.

Un programme de médiation et d'actions culturelles riche a été proposé autour des fonds d'archives du département, avec des expositions temporaires, des animations et des publications comme celle du catalogue "Loir-et-Cher, territoire d'industries !". Ce sont autant d'occasions pour tous de découvrir ou redécouvrir les trésors de notre histoire locale.

Tania André, vice-présidente du conseil départemental



Tania André.



Dispositif "Des livres à soi"



Remise du label Livres de Loir-et-Cher à René Manzor.



Clara Breteau, accueillie en résidence d'écriture.



Archives départementales de Blois.

PRINCIPALES ACTIONS EN 2023

Dispositif Des livres à soi

Le dispositif Des livres à soi permet de prévenir l'illettrisme des enfants en s'adressant aux parents et en mettant en œuvre des actions en collaboration avec les structures sociales de proximité, les travailleurs sociaux et les professionnels de l'enfance et des bibliothèques. Un budget de 2 626 € a été mobilisé pour cette action.

Livres de Loir-et-Cher

Le label Livres de Loir-et-Cher récompense chaque année un auteur du département. En 2023, il a été remis à René Manzor pour le roman « À vif ». Le département met en avant l'auteur dans ses outils de communication pendant un an et l'auteur propose des séances de dédicaces dans les bibliothèques et points lecture qui en font la demande.

Dispositif Premières pages

La labellisation triennale Premières pages 2022-2024 permet de renforcer la formation interprofessionnelle et la mise en œuvre du festival Raconte-moi auprès des tout-petits avec 11 spectacles et 6 ateliers animés par Corinne Dreyfuss en 2023. Le budget mobilisé pour ces actions a été de 18 318 €.

Les actions culturelles

Le festival Vagabondag(e)s s'est déroulé en mars-avril 2023 avec un spectacle et 16 ateliers. Le festival Amies Voix s'est déployé en octobre avec 25 spectacles autour de 10 conteurs. Une nouvelle proposition d'actions culturelles autour de la Micro-Folie a été déployée avec une résidence de l'auteur de bandes dessinées Olivier Supiot qui a rencontré de nombreux publics. Le budget mobilisé pour l'ensemble de ces actions a été de 60 194 €.



51

agents dont 27 à la médiathèque départementale et 24 aux archives départementales



654 836 €

Budget total dont 464 546 € pour la médiathèque départementale et 190 290 € pour les archives départementales



104 605

prêts de documents effectués au réseau lecture publique



3 209

participants aux trois festivals de la direction médiathèque départementale



413

chercheurs accueillis dans les salles de lecture (Blois et Vineuil)



2 501

participants aux activités culturelles des archives départementales (expositions, ateliers, conférences, etc.)

Enrichissement des fonds et collections

Un investissement exceptionnel du département a fait entrer dans les collections publiques un fonds d'archives privées d'une importance majeure pour l'histoire locale : le "fonds Bergevin". Des milliers de documents manuscrits inédits et d'imprimés rares du XIV^e au début du XX^e siècle sont ainsi rendus accessibles à tous. En 2023, les archives départementales ont collecté 408 mètres linéaires d'archives publiques, ce qui porte à 21 kilomètres le volume total de documents conservés.

La conservation des archives

Plusieurs opérations sont conduites pour reconditionner les archives, les restaurer et les numériser pour les diffuser sur le site www.culture41.fr. La numérisation des tables de successions et absences s'est achevée, et celle des recensements de population a débuté, après leur restauration en interne (165 cahiers). 28 463 pages ont été numérisées en 2023. Le budget consacré à toutes ces opérations est de 53 146 €.

Exposition temporaire "Trésors d'archives"

Du 6 avril au 30 juin, les archives départementales ont dévoilé au public une sélection de leurs plus précieux trésors. 649 visiteurs sont venus profiter de cette exposition exceptionnelle sur le site de Vineuil. Les coups de cœur des archivistes ont été capturés en vidéo et restent accessibles sur la chaîne Youtube du département.

"La guerre d'Algérie. Histoire commune, mémoires partagées ?"

L'autrice Clara Breteau a été accueillie en résidence d'écriture par convention avec le département du Cher et CILIC Centre-Val de Loire, inspirée par l'exposition temporaire présentée en partenariat avec l'ONaCVG (office national des combattants et des victimes de guerre). L'exposition a accueilli 932 visiteurs et un riche programme d'actions culturelles comprenant des ateliers d'écriture et artistiques, des rencontres de témoins. Un spectacle de contes a rassemblé 238 personnes, dont 129 scolaires.



Exposition Trésors d'archives.

INNOVATION PUBLIQUE, TOURISME, NUMÉRIQUE

VISION ET INNOVATION : LE LOIR-ET-CHER FORGE SON AVENIR

En 2023, le Loir-et-Cher a entamé une révolution, incarnée par la F@brique numérique 41, marquant notre engagement envers l'innovation éducative et numérique. Cette initiative, cœur de notre stratégie, ouvre la voie à des projets ambitieux comme le chèque sport-culture et le cartable numérique, réaffirmant notre volonté d'assurer un accès égalitaire à l'éducation et à la culture. Ces efforts s'inscrivent dans un cadre plus large de sécurisation de notre espace numérique et physique. En dynamisant le territoire avec des événements majeurs, tels que le Game Fair, nous ne faisons pas que promouvoir notre département ; nous stimulons également son économie, attirant visiteurs et investisseurs. C'est ainsi que, pas à pas, nous façonnons un Loir-et-Cher résolument tourné vers l'avenir, démontrant par l'action notre capacité à innover pour le bien de tous.

Catherine Lhéritier, vice-présidente du conseil départemental



Catherine Lhéritier.



Cartable numérique



Prix spécial 2023

PRINCIPALES ACTIONS EN 2023

École de codage dans la cité du numérique

Le groupement porté par CCI Campus Centre, en lien avec Simplon.Co et le Greta Val de Loire a été retenu comme opérateur de l'école de codage, la F@brique numérique 41, implantée dans la cité du numérique. La première promotion est prévue pour octobre 2024.

Chromebooks pour les assistants familiaux

Les 222 assistants familiaux du département ont été dotés d'ordinateurs Chromebook. Ils disposent ainsi d'un outil performant et sécurisé pour accéder au système d'information du département et surfer sur Internet.

Cartable numérique pour les collégiens

Huit classes de 6^e de trois collèges volontaires ont expérimenté le cartable numérique : les manuels scolaires numériques sont téléchargés sur 300 tablettes individuelles dans le but d'alléger le poids des cartables des élèves, de renforcer les compétences numériques des élèves et de proposer des outils pédagogiques innovants.

Sécurité informatique

Remplacement des passerelles de contrôle des accès à l'Internet pour les services du conseil départemental et les 26 collèges du département pour accroître la sécurité informatique et la protection contre les cyberattaques.



5 000

postes de travail informatiques
(CD41+collèges)



200

logiciels métiers



20 à 30

nouveaux projets numériques
chaque année



25

collèges fibrés



9 200

tickets d'assistance traités



6,3 millions

d'entrées dans les sites, activités
et manifestations touristiques

Lancement d'une plateforme de covoiturage

En 2023, avec le plan mobilité employeur, la collectivité a lancé une plateforme de covoiturage pour les trajets domicile-travail des agents. Utilisée également par Agglopolys, Blois, le CIAS et la préfecture, elle facilite la mise en relation des agents souhaitant partager leurs déplacements.

Fabinnov41

Lancement de la première promotion de l'école de management par l'innovation de la collectivité qui offre une formation certifiante en cinq modules pour intégrer l'innovation dans le management. Parmi les projets étudiés : l'intégration des nouveaux arrivants et l'amélioration de la communication entre les usagers des routes et les services.

Vidéoprotection pour les communes

Suite à la signature de la convention avec l'État et les associations des maires de Loir-et-Cher pour favoriser l'installation de dispositifs de vidéoprotection aux abords des collèges, deux premières communes ont pu être accompagnées : Vendôme pour le collège Jean-Emond et Beauce-la-Romaine pour le collège René-Cassin.

Prix territoriaux

9 projets de la collectivité ont reçu des prix nationaux, témoignant de leur innovation : régulation du chauffage, Club de la parole, innovation, management, actions sociales hors les murs, évaluation de services, gestion de l'activité, création participative de poubelles ergonomiques.

Feuille de route innovation

La feuille de route innovation de la collectivité liste les projets d'amélioration de services pour usagers. En 2023, l'innovation par le design de service et la participation citoyenne a marqué un tournant, notamment avec le schéma des solidarités. La fluidification des processus et la certification ISO 9001 de l'AFNOR obtenue par la maison départementale de l'autonomie (MDA) attestent de notre engagement pour une amélioration continue.

Une journée aux châteaux

36 200 Loir-et-Chériens ont participé à la 7^e édition de l'opération "Une journée aux châteaux". Ils ont pu (re) découvrir gratuitement les châteaux d'Amboise, de Fougères-sur-Bièvre et de Châteaudun. 240 000 entrées depuis la création de cette initiative.

Dynamique touristique

Le Loir-et-Cher s'installe comme le véritable moteur du Val de Loire et poursuit la croissance de sa fréquentation. Cette dernière est boostée par le ZooParc de Beauval qui enregistre à nouveau plus de 2 millions de visiteurs (1^{er} site de visite de la région) et par le château de Chambord qui connaît une année record avec 1,15 million de visiteurs.

Game Fair en Loir-et-Cher

Un peu plus de 90 000 visiteurs ont arpenté les allées du parc équestre fédéral à l'occasion du 41^e Game Fair Loir-et-Cher en juin 2023.

RELATIONS HUMAINES

VERS UN AVENIR HUMAINEMENT ENGAGÉ

Au cœur de notre action, les relations humaines demeurent notre priorité. Cette année, nous avons renforcé notre engagement envers un environnement de travail où la qualité des relations humaines est essentielle. Je crois fermement que la collaboration, le respect mutuel et l'écoute sont les fondements d'un service public efficace et humain.

Les défis rencontrés nous ont offert l'opportunité de consolider notre tissu social interne, en valorisant chaque contribution et en encourageant le dialogue constructif. En tant qu'employeur, nous sommes déterminés à poursuivre cet engagement, conscients que le succès de nos missions repose sur la force de nos équipes et la qualité de nos interactions. Ne ménageons pas nos efforts."

Catherine Lhéritier, vice-présidente du conseil départemental



Catherine Lhéritier.



Journée de cohésion.



Duo-day



Défi inter-entreprises

PRINCIPALES ACTIONS EN 2023

RIFSEEP : mise en place du CIA

Depuis juillet 2022, le régime indemnitaire a été instauré, reconnaissant les compétences et l'engagement des agents via une part fixe et une variable, cette dernière introduite en juin 2023. Le complément indemnitaire annuel, de 278 000 €, a contribué à une augmentation de 6 % du régime indemnitaire en 2023 par rapport à l'année précédente, valorisant l'implication professionnelle.

De nouvelles instances de dialogue social

Suite aux élections de décembre 2022, le comité social territorial et sa branche santé et sécurité ont été établis en mars 2023. Ces entités se sont réunies sept fois, de juin à décembre, pour discuter des conditions de travail et de l'organisation des services, soulignant l'importance du dialogue social.

Demat'rh

Dès janvier 2023, chaque agent bénéficie d'un espace numérique sécurisé pour ses documents professionnels, y compris bulletins de salaire et attestations. Avec 26 000 documents numérisés en 2023, cette initiative permet une réduction significative de l'usage du papier, marquant un pas vers la digitalisation administrative.

La DRH hors les murs

La DRH, dans un effort de proximité, a participé aux "clubs collègue" pour échanger avec les agents, promouvoir l'éthique professionnelle, informer sur les aides sociales et organiser des entretiens personnalisés. Ces rencontres renforcent la cohésion et sensibilisent aux valeurs partagées au sein de l'administration.



1 678

agents départementaux
(effectif total au 31/12/2023)



69,8 M€

Masse salariale uniquement,
hors assistants familiaux



9,7 M€

Budget régime indemnitaire 2023



358

recrutements



65

stages

Mise en place de moments de cohésion d'équipe

Sous l'initiative "le Loir-et-Cher en action", des moments de cohésion d'équipe sont organisés par chaque direction, visant à motiver l'environnement de travail. L'évaluation de cette initiative a montré un impact positif sur le bien-être et l'efficacité des équipes, renforçant la culture d'entreprise.

Mise en œuvre de sa politique handicap

La semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées a mis en avant le soutien aux agents en situation de handicap, via des aménagements spécifiques et des actions de sensibilisation. Cette initiative, renforçant l'inclusion, a inclus la formation de 12 duos dans le cadre de l'opération duo-day. Déploiement d'actions en continu (aménagement de postes...).

Structuration de la démarche métiers usants

Pour anticiper les inaptitudes professionnelles, un dispositif vise à développer les compétences des métiers éprouvants. Dès 2024, un parcours de formation accompagnera ces agents, facilitant leur mobilité et adaptation professionnelle, notamment pour le personnel d'entretien et de restauration scolaire.

GPEC : Expérimentation d'ateliers sur les métiers de demain

La collectivité a lancé des ateliers sur les compétences futures, dans le cadre de la GPEC. Cette initiative, en collaboration avec des partenaires locaux, vise à préparer les agents aux changements professionnels imminents, en développant des outils et compétences adaptés aux défis de demain.

Un nombre de recrutements important

L'année 2023 a connu une augmentation de 17 % des recrutements, boostée par des financements spécifiques et des réorganisations. Parallèlement, l'accueil de stagiaires, particulièrement des élèves de 3^e, a grimpé de 32 %, illustrant un dynamisme notable dans l'intégration et la formation des jeunes au sein de l'administration.

Marque employeur lancée

Avec le slogan "Révélez vos talents!", la mise à jour des descriptions de postes et un kit de communication pour les managers ont été déployés. Les prochaines étapes incluent des formations sur LinkedIn et une nouvelle page employeur, visant à attirer et développer les compétences internes.

Un dialogue de gestion avec chaque direction renforcé

La direction innovation organise des revues semestrielles pour aborder avec les équipes managériales les enjeux de qualité de vie au travail et de gestion prévisionnelle des emplois, touchant 18 directions. Cet effort vise à anticiper les besoins futurs en compétences et emplois.

Accompagnement à l'évolution professionnelle

53 agents ont été accompagnés dans leur mobilité professionnelle ou repositionnement, grâce à des bilans professionnels et des plans de formation sur mesure. Cette démarche vise à faciliter leur évolution professionnelle et à adapter leurs compétences aux besoins de l'administration.

PERFORMANCE DE GESTION

UNE COMMANDE PUBLIQUE PLUS DURABLE, SOLIDAIRE ET OUVERTE AUX ENJEUX DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

L'année 2023 a été marquée par une concertation riche et dense, interne à l'ensemble des directions opérationnelles du département mais également avec les principaux partenaires externes (représentants du monde des entreprises, du secteur associatif) pour aboutir à l'adoption du premier schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables (SPASER). Document programmatique et opérationnel recensant les ambitions renouvelées du département en matière d'achat écoresponsable et socialement engagé, ce SPASER est une belle feuille de route 2024-2028 au service plus global de la performance de gestion et de la mise en œuvre de l'Agenda 2030 de la collectivité.

Yves Lecuir, conseiller départemental délégué



Yves Lecuir

SPASER 2024 2028

SCHEMA DE PROMOTION DES ACHATS PUBLICS
SOCIALEMENT ET ECOLOGIQUEMENT RESPONSABLES
DU LOIR-ET-CHER

Une politique d'achat durable
pour un département écoresponsable



PRINCIPALES ACTIONS EN 2023

Le fonctionnement de l'assemblée départementale

En 2023, le conseil départemental s'est réuni à quatre reprises et a adopté 48 délibérations majeures. La commission permanente, émanation de l'assemblée départementale regroupant l'ensemble des conseillers départementaux, est chargée d'assurer la continuité de la fonction délibérante toute l'année. Elle a siégé à onze reprises, adopté 385 délibérations et auditionné 16 personnes.

La gestion active de la dette au cœur de la performance de gestion

La gestion active de l'encours de dette du département a permis des gains financiers conséquents en 2023 (294 000 €). Grâce à cette gestion performante, le département continue de bénéficier d'une dette au taux moyen historiquement bas (1,54 %) alors que les taux de marché oscillent entre 3,5 et 4,5 %.

La déontologie au sein de l'assemblée

Conformément à la nouvelle obligation posée par la loi du 21 février 2022 (dite 3DS) et son décret d'application du 6 décembre 2022, le conseil départemental a désigné en 2023 deux référents déontologiques chargés de conseiller les élus départementaux dans la mise en œuvre de la charte de l'élu local.

Une gestion des litiges plus proche de l'humain

En 2023, le département a poursuivi le recours à la médiation comme mode de résolution amiable des contentieux administratifs. 6 médiations ont pu être menées avec des bénéficiaires (RSA, carte mobilité inclusion) sur 9 proposées, évitant ainsi, par l'instauration du dialogue, la prolongation des litiges et facilitant la compréhension et l'acceptation par l'usager de nos décisions.



Session du 19 octobre 2023



195

marchés notifiés



77,13 M€

Volume de la commande publique en 2023 (travaux, fournitures et services) : 57,6 M€ ont été commandés auprès d'entreprises de la région Centre-Val de Loire dont 41,6 M€ en Loir-et-Cher (54 %).



832

adhérents à la centrale d'achats Approlys Centr'Achats dont 140 en Loir-et-Cher (16,82 %)



42 240

mandats traités en 2023 (tous budgets)



12,51 jours

délaï global de paiement de nos fournisseurs



70,83 / 100

indice de qualité comptable du département

Un plan performance de gestion

Dans la continuité du rapport d'analyse et de préconisation sur le fonctionnement interne, le département a adopté en 2023 un plan performance de gestion. Parmi les actions engagées en 2023 : l'adoption d'un règlement intérieur de la commission d'appel d'offres, la signature d'une nouvelle convention de services comptables et financiers ou encore la mise en place d'une procédure standardisée de gestion des fonds européens.

Adoption du SPASER du département

Adopté en octobre 2023, le schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables (SPASER) recense toutes les actions que le département entend engager pour que ses achats (travaux, fournitures ou prestations), soient plus durables, plus solidaires mais aussi pour que ses marchés soient attractifs auprès des entreprises et innovants. Sa mise en œuvre commence en 2024 et se déploie progressivement jusqu'en 2028.

Centrale d'achat Approlys Centr'Achats : un atout dans un contexte d'inflation

En 2023, le département est bénéficiaire de 11 segments d'achat parmi les 15 proposés par Approlys Centr'Achats. Par ailleurs, le département a continué à assurer le pilotage de 4 marchés pour le compte de la centrale d'achats (équipements informatiques et audiovisuels, fondants routiers, produits d'entretien et mobiliers). Pour mémoire, 835 collectivités, collèges, lycées et autres acteurs publics sont adhérents de cette centrale d'achats, dont 140 en Loir-et-Cher.

Mise en place de la M57

Ce référentiel a été rendu obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2024 pour toutes les collectivités territoriales et leurs groupements. Il permet une meilleure gestion patrimoniale en apportant des nouvelles règles en matière d'amortissement. Il offre également une souplesse de gestion dans le cadre de la fongibilité des crédits.

Optimiser les recettes

Le département est résolument engagé dans l'optimisation de ses recettes en sollicitant des subventions des partenaires extérieurs pour ses propres projets. En 2023, il a notamment obtenu deux subventions de l'État au titre du fonds vert pour la transition écologique et énergétique d'un montant total de 1 302 954 € pour les opérations de rénovation énergétique du collège de Veuzain-sur-Loire et de son gymnase et la renaturation de la cour du collège de Contres.

Achats centralisés

- 642 664 € d'acquisition de mobiliers et matériels pour les collèges (+ 53 % par rapport à 2022) en raison principalement d'investissements importants en faveur de la modernisation des équipements de restauration.
- 490 793 € d'acquisition de mobiliers, matériels et fournitures pour le fonctionnement des services opérationnels et support (- 0,9 % par rapport à 2022).

Marchés publics

En 2023, la commission d'appel d'offres s'est réunie à 19 reprises (dont une réunion sous forme de jury de concours). Le département a publié 101 consultations (+2 % par rapport à 2022) et reçu 289 offres. 139 marchés, 96 avenants et 122 actes de sous-traitance ont été notifiés.

NOS AMBITIONS

L'attractivité du territoire et l'innovation sont au cœur des politiques départementales avec l'ambition d'offrir aux Loir-et-Chériens un cadre de vie propice à leurs ambitions professionnelles et à leur épanouissement personnel et familial. Par son action directe ou au moyen de dispositifs d'aides et d'appui aux communes, intercommunalités et associations, le département initie et impulse des projets en faveur du dynamisme culturel, touristique, sportif et associatif.

Une collectivité résolument engagée en faveur du quotidien de ses concitoyens est nécessairement pleinement investie dans la modernisation, l'innovation publique et la maîtrise de ses propres process internes et de gestion.

2022

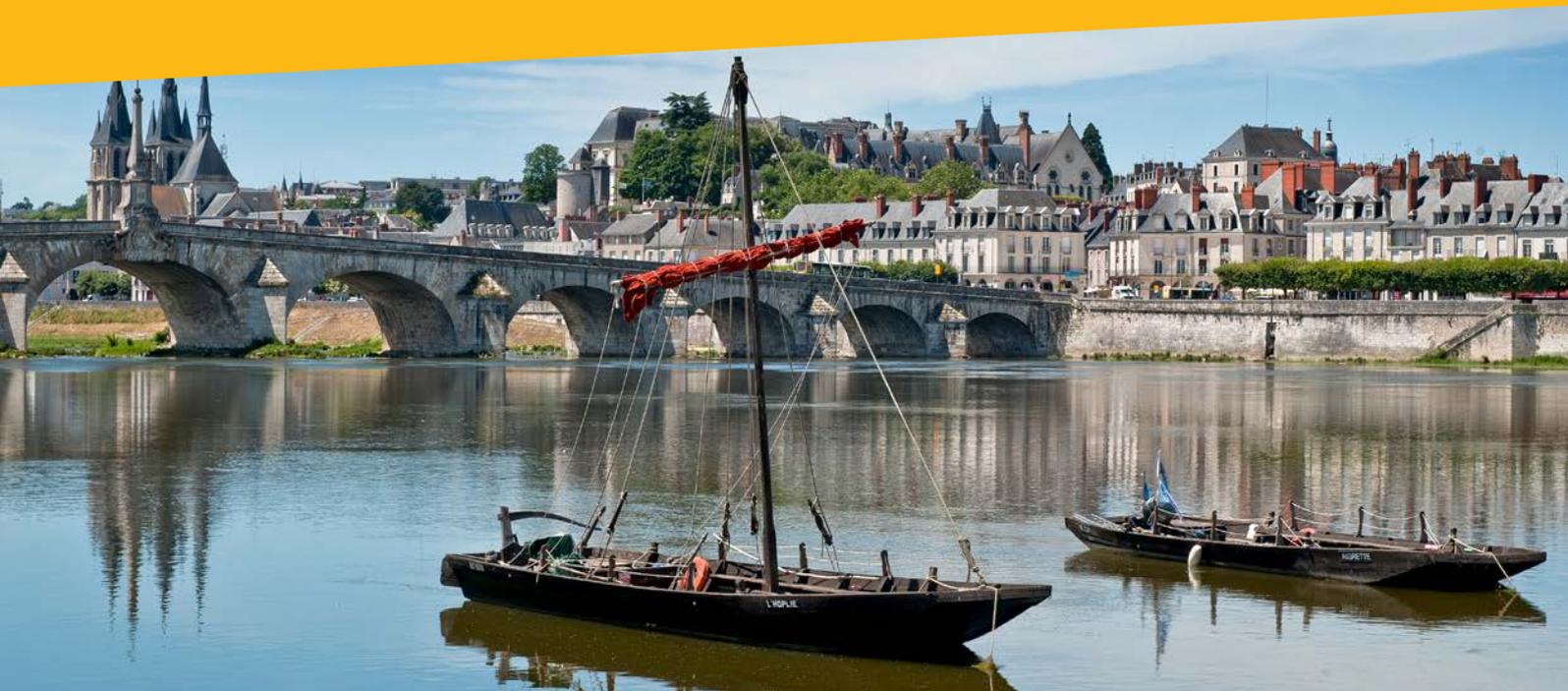
- Accompagnement du Comité régional d'équitation pour la réalisation de la route européenne équestre d'Artagnan
- Deux nouveaux dispositifs de soutien aux équipements sportifs et acquisition de gros matériels
- JO 2024 : engagement dans le relais de la flamme
- Accueil du musée mobile du Centre Pompidou en Sologne
- Programmation des rendez-vous de l'histoire 2022 sur le thème de la Mer en lien avec le parrainage du sous-marin nucléaire Le Terrible
- Inauguration de la Micro-Folie itinérante départementale en janvier 2022
- Création du festival petite enfance Raconte-Moi
- Expositions "Loir-et-Cher, territoire d'industries !" et "Le département, à votre service depuis 1790"

2023

en pages 44 à 53

2024

- Ouverture de la Cité du numérique et de son école de codage
- Passages de la flamme olympique le 8 juillet et de la flamme paralympique le 26 août
- Le rendez-vous des jeux : un lieu et une programmation dédiés à Blois
- Poésie et Renaissance à l'honneur : 500 ans de la naissance de Pierre de Ronsard
- Un plan en faveur de la vie associative et du bénévolat.
- Poursuite de l'expérimentation du cartable numérique dans les collèges ;
- Études pistes cyclables liaison des 4 châteaux, liaison des 2 vélo-routes, liaison maison natale de Ronsard, Cœur de France à vélo
- Bilan intermédiaire du projet d'établissement 2021-2027 des archives départementales
- Élaboration des axes d'un futur Contrat département lecture 2025-2027 avec la DRAC
- Démarrage de l'étude de programmation du futur bâtiment de la Médiathèque départementale sur le pôle culturel de Vineuil
- Mise en œuvre du schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables
- Généralisation de l'open data



2025

- Mise en oeuvre de la programmation du tiers lieu numérique
- Marque employeur ; ouverture du nouveau site internet
- Tourisme : Proposer des WE découvertes
- Préparation et déploiement d'une exposition inédite sur l'histoire du soin et de la santé en Loir-et-Cher, par les archives départementales
- Lancement des travaux du futur pôle culturel de Vineuil destiné à accueillir sur un même site la médiathèque départementale et les archives départementales
- Mise en oeuvre du Contrat Département Lecture 2025-2027
- Une nouvelle action en faveur des jeunes de l'ASE et de milieux éloignés de la culture et du sport : Les Chantiers artistiques et les semaines sportives
- Un enseignement musical adapté aux jeunes en situation d'autisme : première journée de réflexion et de sensibilisation
- Valoriser et partager le patrimoine méconnu de notre département : une nouvelle opération "Patrimoine(s) en mouvement"
- Un partenariat avec l'État (DRAC) en faveur de l'Éducation Artistique et Culturelle
- Une nouvelle résidence de territoire à Beauce-la-Romaine
- Formalisation des grandes lignes du projet scientifique et culturel pour Tasciaca et le site archéologique départemental.

2026...

- Mise en place du compte financier unique (CFU)
- Bilan du projet d'administration
- En 2028-2029, regroupement sur le site de Vineuil de l'ensemble des services des archives départementales.
- Étude de programme pour le projet d'équipement du site des Mazelles (Tasciaca)
- Déploiement du Plan départemental EAC (Éducation artistique et culturelle) en faveur du milieu rural
- Réflexion sur un dispositif de coopération culturelle territoriale avec les EPCI
- Évaluation du plan en faveur de la vie associative et du bénévolat
- Évaluation du plan départemental en faveur de la lecture 2019-2026 et élaboration du suivant

COMMUNICATION

UNE DIRECTION STRATÉGIQUE ET TRANSVERSALE AU SERVICE DES LOIR-ET-CHÉRIENS

Toute l'année, la direction de la communication et des relations presse se mobilise pour valoriser les domaines de compétences du conseil départemental et garantir l'image de l'institution. Transversale, elle travaille avec chacune des directions pour faire connaître aux Loir-et-Chériens les actions et dispositifs proposés. Elle promeut, par ailleurs, les politiques publiques décidées par l'assemblée départementale. Création de campagnes de communication, organisation d'événements, conception du magazine Loir&Cher info, publications sur les réseaux sociaux,... sont les grandes actions qui animent la direction.

Philippe Gouet, président du conseil départemental.



Le président Philippe Gouet



Car podium du département



Un des 234 abribus du département

PRINCIPALES ACTIONS EN 2023

Loir&Cher info

Cinq numéros du magazine, imprimés à près de 175 000 exemplaires, ont été réalisés et distribués dans les boîtes aux lettres des Loir-et-Chériens. On y retrouve l'actualité du conseil départemental, un dossier consacré à une compétence de la collectivité, un focus sur des acteurs locaux, les sorties et événements,... Le magazine se décline aussi en version numérique enrichie sur loiretcher.info.

Newsletter "La lettre 41" : outil de communication auprès des élus

Depuis janvier 2023 une newsletter "La lettre 41" est envoyée aux maires et présidents d'EPCI du Loir-et-Cher. On y retrouve l'actualité du département, les actions et projets du conseil départemental ainsi que des informations et services qui aident les élus dans l'avancement de leurs dossiers. Cinq newsletters ont été envoyées en 2023, chacune ayant un taux moyen d'ouverture de 50 %.

Édition

La majorité des supports de communication du conseil départemental a été réalisée en interne : affiches, plaquettes et flyers, invitations, insertions presse, panneaux de chantier, habillage du car-podium, etc. Plus de 320 dossiers ont ainsi été traités.

Le logo de la collectivité a fait l'objet d'un "lifting". Principaux changements : la disparition du château de Chambord, des couleurs plus soutenues et "Notre département" au lieu de "Le département" pour affirmer notre appartenance au territoire.

Abribus

Le département est propriétaire d'un réseau de 234 abribus répartis dans le département (hors agglomérations). Principalement dédié à la promotion des campagnes de communication de la collectivité, ce réseau peut être mis à la disposition d'événements à portée départementale, pour une durée d'un mois environ. 45 campagnes ont été diffusées en 2023 dont 11 campagnes départementales.



13

agents



1,2 M€

Budget total (fonctionnement)



5

Loir&Cher info



124

communiqués de presse



112

sorties car podium avec animateur



33 144

abonnés Facebook

Communication numérique

La direction renforce la communication sur ses réseaux sociaux pour informer en temps réel les citoyens sur les actions et les événements du département et de ses partenaires : Facebook (479 publications), Instagram (92 publications et 436 stories) et LinkedIn (130 publications). L'interactivité des réseaux sociaux permet d'accroître la proximité avec les Loir-et-Chériens. Le nombre d'abonnés continue d'augmenter sur les trois réseaux sociaux par rapport à 2022 : Facebook : +7 % (avec 33 144 abonnés), Instagram : +20 % (4 927), LinkedIn : +40 % (5 463).

Événements

La direction de la communication a organisé la cérémonie des vœux aux Loir-et-Chériens ainsi que les Musicales41. Elle a accompagné les services dans l'organisation d'événements directement portés par la collectivité (Le 41 par nature, Vagabondag(e)s, Les Estivales41, Une journée aux châteaux, Clap41, inaugurations, l'exposition "Trésors d'archives", les Collégiades41, la Semaine bleue, etc.). Elle est intervenue comme support pour d'autres événements partenaires (Internationaux de tennis, Tour du Loir-et-Cher, Game Fair, Gazoline, Comice de Thoré-la-Rochette, Chambord live, forum et salon de l'orientation, Rugby heritage cup, journées européennes du patrimoine, Mondial de l'ULM, etc.).

Refonte du site internet du conseil départemental

Dans le cadre de la refonte du site internet institutionnel, un diagnostic de l'écosystème digital a été réalisé par un cabinet. L'objectif était de clarifier l'environnement web de la collectivité, définir les services à intégrer au nouveau site et préfigurer son ergonomie. Les recommandations visent à intégrer en partie les sites externes afin de renforcer le rôle de vitrine institutionnelle du site et de construire le nouveau site autour de l'expérience utilisateur.

Presse

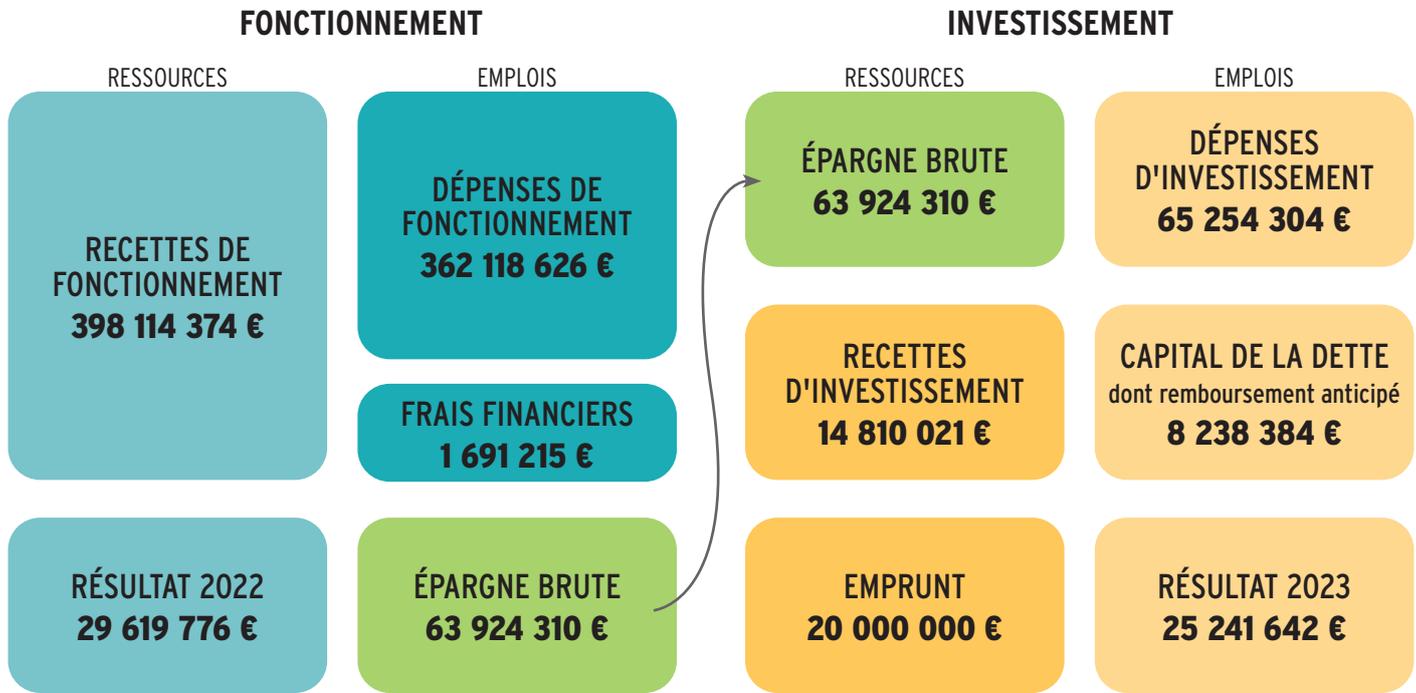
La direction de la communication et des relations presse a relayé les actions du conseil départemental auprès du grand public via les médias locaux, régionaux et nationaux. 124 communiqués et dossiers de presse ont été réalisés ; 67 invitations presse, 84 réponses à des sollicitations presses produites. En parallèle, les actions du conseil départemental sont valorisées au travers de 12 plans médias comptabilisant 58 insertions presse, 5 campagnes d'affichage, 13 campagnes radio et 4 campagnes TV.

Car podium/arche et objets promotionnels

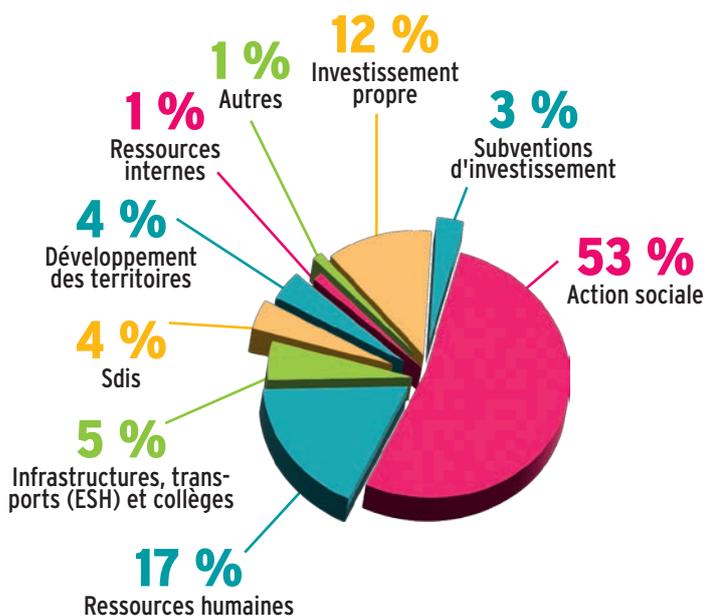
Le car podium et un animateur sont mis à disposition gratuitement sur demande des communes, EPCI et associations dont le siège est en Loir-et-Cher, pour tout événement culturel ou sportif ayant une résonance départementale. Des objets promotionnels aux couleurs du conseil départemental sont également mis à disposition sur demande. Le car-podium s'est rendu sur 112 manifestations, l'arche a été installée sur 32 événements.

RATIOS FINANCIERS

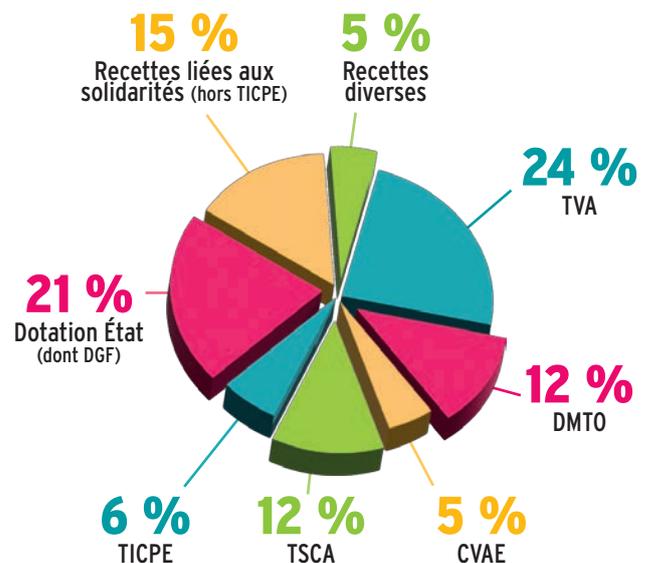
COMPTE ADMINISTRATIF 2023



RÉPARTITION DES DÉPENSES



RÉPARTITION DES RECETTES



TVA : taxe sur la valeur ajoutée - **DMTO** : droits de mutation à titre onéreux - **CVAE** : cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises - **TSCA** : taxe spéciale sur les conventions d'assurance - **TICPE** : taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques - **DGF** : dotation globale de fonctionnement.

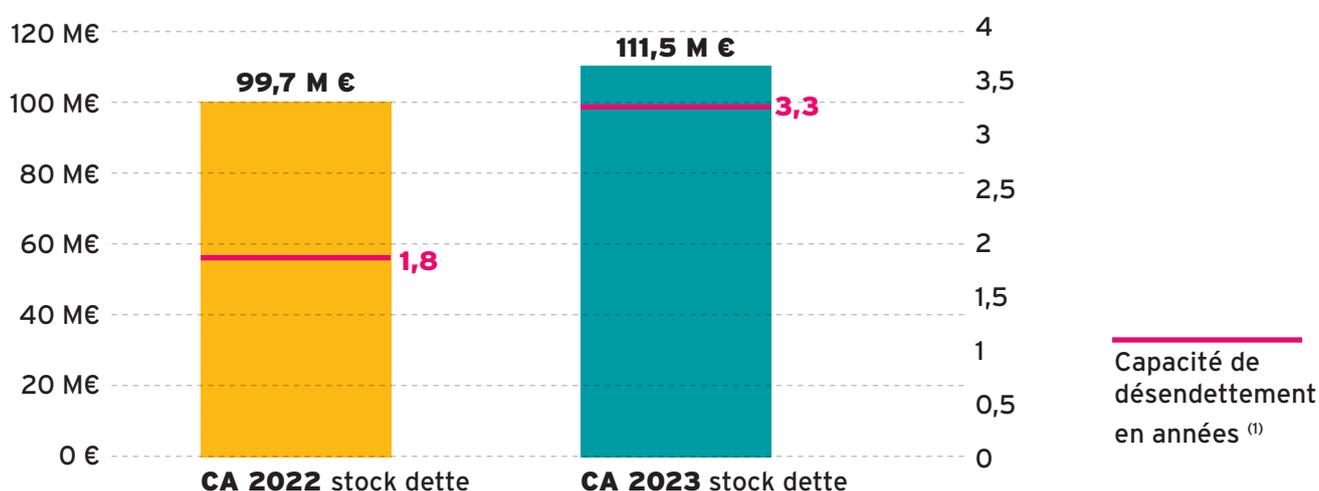
RATIOS CALCULÉS À PARTIR DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

La population légale prise en compte est de 337 766 habitants
(Population totale, recensement INSEE applicable au 31 décembre 2023)

		CA 2023	Pour mémoire CA 2022	Moyenne nationale ⁽²⁾ CA 2022	Moyenne strate CA 2022
Ratio n°1	Dépenses réelles de fonctionnement / Population	1 062,02 € <i>par habitant</i>	980,53 € <i>par habitant</i>	930,44 € <i>par habitant</i>	989,62 € <i>par habitant</i>
Ratio n°2	Produit des impositions directes / Population	72,12 € <i>par habitant</i>	64,50 € <i>par habitant</i>	108,27 € <i>par habitant</i>	87,21 € <i>par habitant</i>
Ratio n°3	Recettes réelles de fonctionnement / Population	1 241,39 € <i>par habitant</i>	1 238,52 € <i>par habitant</i>	1 118,10 € <i>par habitant</i>	1 196,15 € <i>par habitant</i>
Ratio n°4	Dépenses d'équipement brut / Population ⁽¹⁾	146,11 € <i>par habitant</i>	129,25 € <i>par habitant</i>	127,22 € <i>par habitant</i>	134,08 € <i>par habitant</i>
Ratio n°5	Encours de la dette au 31 décembre / Population	326,29 € <i>par habitant</i>	290,62 € <i>par habitant</i>	482,31 € <i>par habitant</i>	516,91 € <i>par habitant</i>
Ratio n°6	Dotations globales de fonctionnement / Population	144,41 € <i>par habitant</i>	143,72 € <i>par habitant</i>	122,20 € <i>par habitant</i>	152,79 € <i>par habitant</i>
Ratio n°7	Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement	22,88 %	22,10 %	21,80 %	23,30 %
Ratio n°9	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / Recettes réelles de fonctionnement	87,46 %	84,95 %	87,90 %	86,80 %
Ratio n°10	Dépenses d'équipement brut / Recettes réelles de fonctionnement	11,77 %	10,44 %	11,40 %	11,10 %
Ratio n°11	Encours de la dette / Recettes réelles de fonctionnement	26,28 %	23,46 %	43,10 %	38,70 %

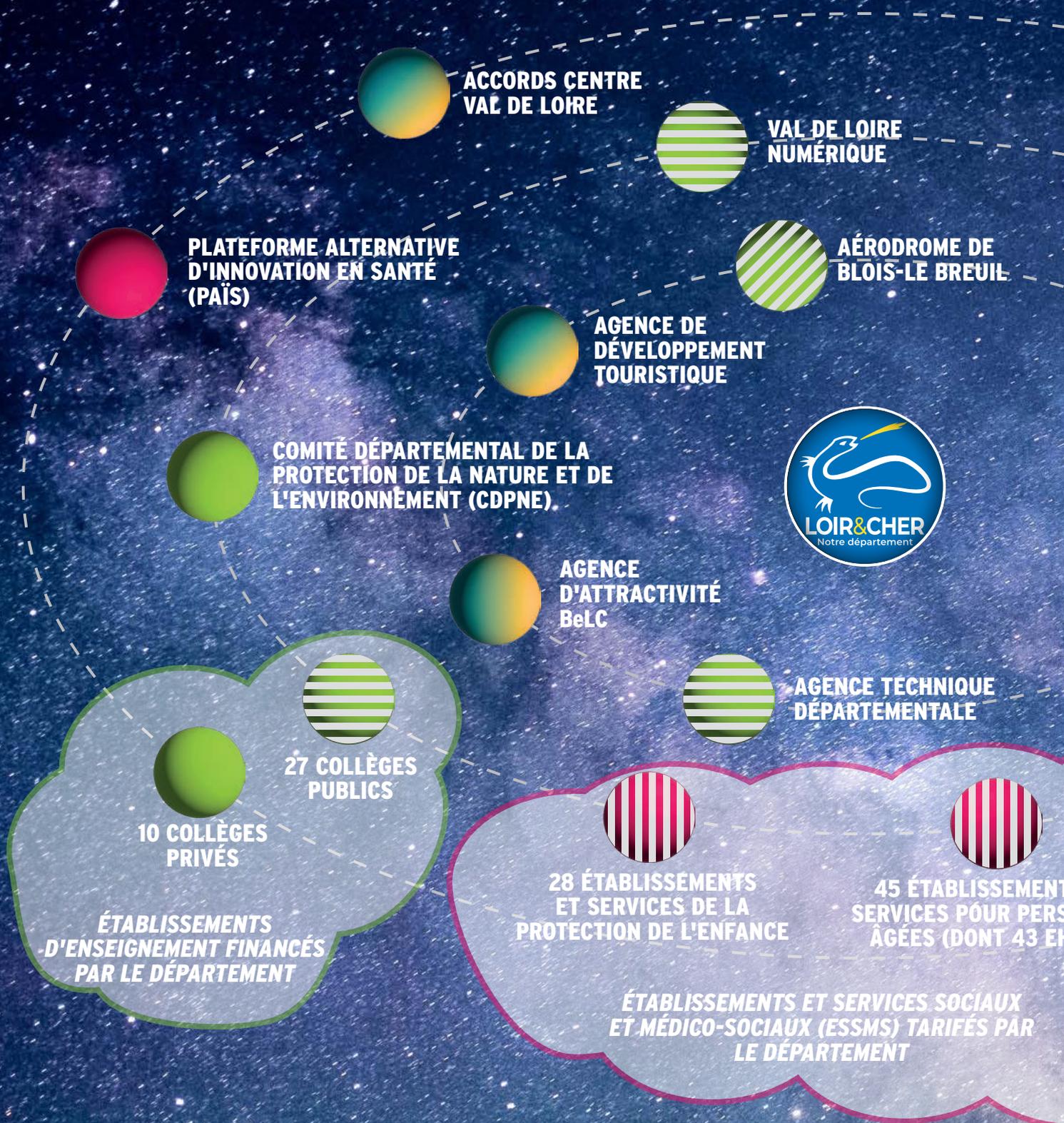
(1) hors chapitre 204, (2) source : Total France

STOCK DE DETTE ET CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT EN ANNÉES



(1) Dette rapportée à l'épargne brute. Ce ratio est une mesure de la solvabilité financière des collectivités locales. Il permet de déterminer le nombre d'années (théoriques) nécessaires pour rembourser intégralement le capital de la dette. Le plafond national de référence est de 10 ans pour les départements.

LES PRINCIPAUX PARTENARIATS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

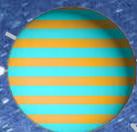




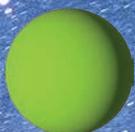
**MAISON DÉPARTEMENTALE
DES PERSONNES
HANDICAPÉES (MDPH)**



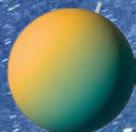
**SOCIÉTÉ DÉPARTEMENTALE
D'AGRICULTURE
DE LOIR-ET-CHER**



**SERVICE DÉPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS
DE LOIR-ET-CHER**



**CONSEIL D'ARCHITECTURE,
D'URBANISME ET DE
L'ENVIRONNEMENT (CAUE)**

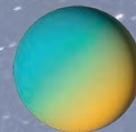


**OBSERVATOIRE DE
L'ÉCONOMIE ET DES
TERRITOIRES**

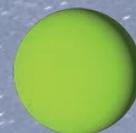


**37 ÉTABLISSEMENTS ET
SERVICES POUR PERSONNES
HANDICAPÉES**

**ETS ET
PERSONNES
(MPAD)**



**LOIR&CHER
ATTRACTIF ET
INNOVANT**



**LOIR&CHER
DURABLE**



**LOIR&CHER
SOLIDAIRE**



STATUT PUBLIC



**STATUT PRIVÉ
HORS ASSOCIATIF**



**STATUT PRIVÉ
ASSOCIATIF**



**STATUT PUBLIC OU
PRIVÉ (ESSMS)**







CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LOIR-ET-CHER
Place de la République - 41020 Blois Cedex
02 54 58 41 41 - departement41.fr

Suivez-nous sur departement41



IMPRIM'VERT®
Imprimé par le conseil départemental de Loir-et-Cher - 2024 / Crédits photos : CD41/N. Deré, CD41/A. Charon, CD41/T. You, CD41/E. Raffault, CD41/C. Chigot, CD41/C. Maudouan, J. Dubois, J. G. G. G.